

PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Volet 1 : ÉVALUATION DU PIG SUR LA PÉRIODE 2012-2016



Robin **BEAUFORT**, Master 1 GTDL-ERDL Université Montpellier 3.
Elodie **MOLLARD**, Master 2 GTDL-ERDL Université Montpellier 3.

A. Caractéristiques du PIG (enjeux, objectifs qualitatifs, stratégie, définitions des PO et des PB, les différents dossiers)

Définition

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) est un programme d'actions visant à l'amélioration de logements ou d'ensemble immobilier au sein d'un périmètre d'intervention donné. Ce programme s'effectue par une incitation financière pour les propriétaires de logements, aussi bien les propriétaires occupants que les propriétaires bailleurs.

Le PIG fait l'objet d'un arrêté préfectoral ou, lorsqu'il s'applique dans une zone géographique couverte par une délégation de compétence des aides à la pierre, d'un arrêté de l'autorité délégataire.

TEXTES RÉGLEMENTAIRES DE RÉFÉRENCE OPAH - PIG

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est défini par l'article L303-1 du CCH, modifié par Ordonnance n°2014-1543 du 19 décembre 2014 - art. 14.

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) est défini par l'article R 327-du CCH, modifié par Décret n°2009-1625 du 24 décembre 2009 - art. 2.

Statut du propriétaire

Le Programme d'Intérêt Général s'adresse à des propriétaires occupants et à des propriétaires bailleurs. Les dispositifs d'actions sont spécifiques suivant le statut du propriétaire. Il existe, de ce fait, des dossiers Propriétaires Occupants et des dossiers Propriétaires Bailleurs.

1) Dossiers Propriétaires Occupants

En fonction de ces ressources, le propriétaire occupant peut, dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, recevoir des aides financières pour la réalisation de travaux. Afin de répondre à différents besoins, quatre types de dossiers sont mis à disposition des propriétaires occupants. Le dossier "Lutte contre l'Habitat Indigne" (L.H.I), le dossier "Logements Très Dégradé" (L.T.D), le dossier 'Autonomie" (ou Maintien à domicile) et le dossier F.A.R.T (Fond d'Aide à la Rénovation Thermique). Exceptionnellement, entre 2012 et 2013, les propriétaires occupants ont également pu bénéficier de subventions pour ce qui a été appelé les "autres travaux".

a) Les dossiers “Lutte contre l’Habitat Indigne” (L.H.I)

Ces dossiers prévoient la sortie d’insalubrité (saturnisme) ou la fin de la situation de péril (menace de ruine) des logements indignes par le moyen d’une intervention nécessitant bien souvent un maître d’oeuvre. Des études préparatoires sont menées avant le lancement des travaux. Le montant des travaux est couvert à 60% par les subventions Anah pour les ménages très modestes, à 50% pour les ménages modestes. Le propriétaire qui engage ces travaux peut également bénéficier d’aides supplémentaires auprès du département. Le département finance 20% du montant des travaux pour les ménages très modestes, 15% pour les ménages modestes. La fondation Abbé Pierre subventionne, dans quelques cas, les ménages très modestes qui ont recours à cette opération.

b) Les dossiers “Logement Très Dégradé” (L.T.D)

Les dossiers “Logement très Dégradé” permettent la réhabilitation des logements qui nécessitent des travaux lourds. La très forte dégradation des logements est notifiée sur une grille (indice supérieur ou égal à 0,55). Les ménages modestes peuvent bénéficier de subventions Anah à hauteur de 35% du montant des travaux engagés, les ménages très modestes peuvent bénéficier de subventions Anah à hauteur de 50%. De plus, une aide départementale à hauteur de 20% du montant des travaux est perçue par les ménages très modestes, à hauteur de 15% pour les ménages modestes.

c) Les dossiers “Autonomie” (ou maintien à domicile)

Les dossiers “Autonomie” s’adressent aux personnes munies d’un justificatif de handicap (carte d’invalidité) ou de perte d’autonomie (évaluation de la perte d’autonomie en groupe iso-ressource GIR). Ces dossiers prévoient la mise en adaptation du logement aux besoins de la personne par l’installation d’un monte-escalier, d’une douche aux normes, d’une rampe-d’accès ou d’un aménagement plus spécifique. Le montant des travaux d’adaptation du logement est subventionné par l’Anah à hauteur de 35% pour les ménages modestes et à hauteur de 50% pour les ménages très modestes. Le département apporte également une aide à ces travaux à hauteur de 10% du montant des travaux.

d) Les dossiers “Fond d’Aide à la Rénovation Thermique” (F.A.R.T)

Les dossiers “Fond d’Aide à la Rénovation Thermique” permettent la mise en oeuvre de travaux augmentant les économies d’énergie d’un logement. Pour la réalisation de ces travaux, les ménages modestes perçoivent 25% du montant en subventions Anah, les ménages très modestes perçoivent 40% du montant en subventions Anah. Lorsqu’un gain énergétique de 25% a été obtenu, les subventions Anah sont complétées par le Fond d’Aide à la Rénovation Thermique (F.A.R.T). Le Fond d’Aide à la Rénovation Thermique (F.A.R.T) est égal à 10% des montants H.T. des travaux et plafonné à 1 600 euros pour les ménages modestes, à 2 000 euros pour les ménages très modestes.

Figure n°1 : Plafond de ressources Anah à partir du 1er janvier 2017

Nombre de personnes	Très modestes	Modestes
1	14 360 €	18 409 €
2	21 001 €	26 923 €
3	25 257 €	32 377 €
4	29 506 €	37 826 €
5	33 774 €	43 297 €
plus de 5	plus de 4 257 €	plus de 5 454 €

2) Les dossiers Propriétaires Bailleurs

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, un certain nombre de projets de travaux sont éligibles à des aides pour les propriétaires bailleurs. Depuis le 1er janvier 2011, l'octroi de ces aides se fait sous condition d'une signature, de la part du propriétaire bailleur avec l'Anah, d'une convention de loyer maîtrisé (intermédiaire, social ou très social). Toutefois, des dérogations à cette règle existent pour certaines situations : travaux L.H.I, autonomie, RSD/décence (la dérogation doit être justifiée par l'intérêt de l'occupant des lieux).

Les propriétaires bailleurs peuvent financer divers travaux dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, cet outil permet de répondre à des besoins multiples en matière d'habitat. Pour cela, cinq types dossiers Propriétaires Bailleurs sont proposés. Les dossiers "Logement Très Dégradé" (L.T.D), les dossiers "Lutte contre l'Habitat Insalubre" (L.H.I), les dossiers "Logement moyennement Dégradé" (L.D), les dossiers "Économie d'énergie" et les dossiers "Transformations d'usage" (T.U).

a) Les dossiers "Logement Très Dégradé" (L.T.D)

La rénovation des logements très dégradés impliquent des travaux lourds. La très forte dégradation des logements est évaluée sur une grille (Indice supérieur ou égal à 0,55). Le montant des subventions Anah s'élève à 40% si le logement est conventionné très social, à 35% si le logement est conventionné social et à 25% pour les loyers intermédiaires. Une prime Aide de Solidarité Écologique est attribuée lorsqu'un gain énergétique de 35% a été constaté, cette aide s'élève au moins à 1 500 euros. Le département complète les aides financières à hauteur de 10% des travaux si le logement est conventionné "loyer conventionné social" et à hauteur de 15% des travaux si le logement est conventionné "loyer conventionné très social".

b) Les dossiers "Lutte contre l'Habitat Indigne" (L.H.I)

Les dossiers "Lutte contre l'Habitat Indigne" (L.H.I) prévoient des travaux de sécurité (sécurité des équipements communs notamment) et la salubrité des logements indignes (péril, risque saturnin, insalubrité). Les travaux sont subventionnés par l'enveloppe Anah à 40% si le logement est conventionné très social, à 35% si le logement est conventionné social et à 25% pour les loyers intermédiaires. Si les travaux permettent un gain énergétique de 35%, une prime Aide de Solidarité Écologique est attribuée, celle-ci s'élève à au moins 1 500 euros. Le département finance 10% des travaux si le logement est conventionné "loyer conventionné social", 15% si le logement est conventionné "loyer conventionné très social".

c) Les dossiers “Logement moyennement Dégradé” (L.D)

Les dossiers “Logement moyennement Dégradé” (L.D) prévoient plusieurs formes de travaux. Les travaux pour les logements moyennement dégradés (0,35 de dégradation sur la grille). Ces travaux sont subventionnés par l’Anah à 30% si le logement est conventionné très social, à 25% si le logement est conventionné social et à 20% pour les loyers intermédiaires. La prime d’Aide de Solidarité Écologique (au moins 1 500 euros) est attribuée si un gain énergétique de 35% a été obtenu. Le département finance 10% des travaux si le logement est conventionné “loyer conventionné social”, 15% si le logement est conventionné “loyer conventionné très social”. Les travaux d’amélioration pour l’autonomie de la personne dans son domicile sont subventionnés à 35% par l’Anah¹. Les travaux suite à une procédure RSD (Règlement Sanitaire Départemental) ou à un contrôle décence sont financés à 25% par l’Anah. Le département finance 10% des travaux si le logement est conventionné “loyer conventionné social”, 15% des travaux si le logement est conventionné “loyer conventionné très social”.

d) Les dossiers “Économie d’Énergie”

Les dossiers “Économie d’Énergie” prévoient des travaux d’amélioration du logement en termes de performances énergétiques. Les subventions Anah s’élèvent à 30% du montant des travaux si le logement est conventionné très social, à 25% si le logement est conventionné social et à 20% pour les loyers intermédiaires. Une prime d’Aide de Solidarité Écologique (au moins 1 500 euros) est attribuée dès qu’un gain énergétique de 35% est constaté. Le département finance 15% des travaux si le logement est conventionné très social, 10% si le logement est conventionné social.

e) Les dossiers “Transformation d’Usage” (T.U)

Les dossiers “Transformation d’Usage” prévoient les travaux nécessaires à la transformation d’un local en logement habitable. Ces travaux sont subventionnés à 30% par l’Anah si le logement est conventionné très social, 25% si le logement est conventionné social et 20% pour les loyers intermédiaires.

¹ Ibid

A. Stratégies et objectifs du PIG 2012-2017 du Pays Haut Languedoc Vignobles

Le PIG 2012-2017 est précédé par une OPAH-RR 2007-2012. En 2012, malgré une opération précédente d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RR 2007-2012), le territoire du Pays du Haut Languedoc et Vignobles témoigne encore de nombreux besoins en matière de réhabilitation. En effet, en 2012 on compte 11 461 logements potentiellement réhabilitables sur le territoire du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a défini 4 axes prioritaires à travers le Programme d'Intérêt Général (PIG) 2012-2017 :

1. Traitement de l'habitat indécemment ou insalubre ;
2. Lutte contre la précarité énergétique ;
3. Travaux d'autonomie pour les propriétaires occupants ;
4. Développement de l'offre locative.

Initialement, les **objectifs quantitatifs prévus pour la période 2012-2017** ont été fixés à **365 logements minimum**, 330 logements sont éligibles aux aides de l'ANAH. La répartition des aides de l'ANAH PO/PB éligibles est comme suit :

- 75% pour les Propriétaires Occupants, soit 250 logements.
- 25% pour les Propriétaires Bailleurs, soit 80 logements.

S'ajoute à cela, 35 logements communaux à réhabiliter.

Cependant, un **avenant a été signé en octobre 2014** a permis de revoir les **objectifs initiaux à la hausse**. Depuis, **846 logements sont éligibles aux aides de l'Anah**, comme suit :

- 83% pour les Propriétaires Occupants, soit 700 logements.
- 17% pour les Propriétaires Bailleurs, soit 146 logements.

Figure n°2 : Objectifs chiffrés PO/PB en fonction des dossiers

	Objectifs initiaux annuel (2012-2014)	Nouveaux objectifs annuels (2014-2017)
<u>Propriétaires Bailleurs</u>	16	38
LHI (Logement contre l'habitat indigne) ou LTD (Logement très dégradés)	7	23
LD (Travaux d'amélioration)	9	15
Dont rénovation thermique	0	18
<u>Propriétaires Occupants</u>	50	200
LHI (Lutte contre l'habitat indigne)	4	6
LTD (Logements très dégradés)	3	5
Autonomie - maintien à domicile	6	80
FART - Économie d'énergie	37	109

Source : Bilan PIG 2015-2016, Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2017

Réalisation : Elodie Mollard, avril 2017.

Un **avenant** a été **signé en octobre 2014** a permis de revoir les **objectifs initiaux à la hausse**. Ainsi, les objectifs quantitatifs 2012-2017 ont été revus à la hausse.

Le PIG 2012-2017 et le dispositif d'animation mis en place par le PHLV vise à atteindre les **objectifs qualitatifs** suivants :

- la production de logements locatifs à loyer conventionné dans le parc privé ;
- le traitement de l'habitat indécent ou de type insalubre ;
- l'adaptation des logements au vieillissement pour permettre le maintien à domicile ;
- la promotion de la performance énergétique des logements et des énergies renouvelables ;
- le développement d'une locative publique complémentaire à l'offre privée.

C. Rénovation des logements dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (2012-2016) : Présentation des dossiers PO et PB réalisés dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles

Le nombre de logements rénovés dans les Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

La Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais a réalisé le plus grand nombre de rénovations de logement. Durant le Programme d'Intérêt Général, 244 logements ont été rénovés sur ce territoire ce qui représente 32% du nombre total de logements rénovés dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

La Communauté de communes Grand Orb a réalisé le plus petit nombre de rénovations de logement, ce nombre s'élève à 148.

La Communauté de communes Les Avant-Monts a réalisé la rénovation de 175 logements, la Communauté de communes Sud Hérault la rénovation de 196 logements.

Figure n°3 : Nombre de logements rénovés suivant les Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles pendant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

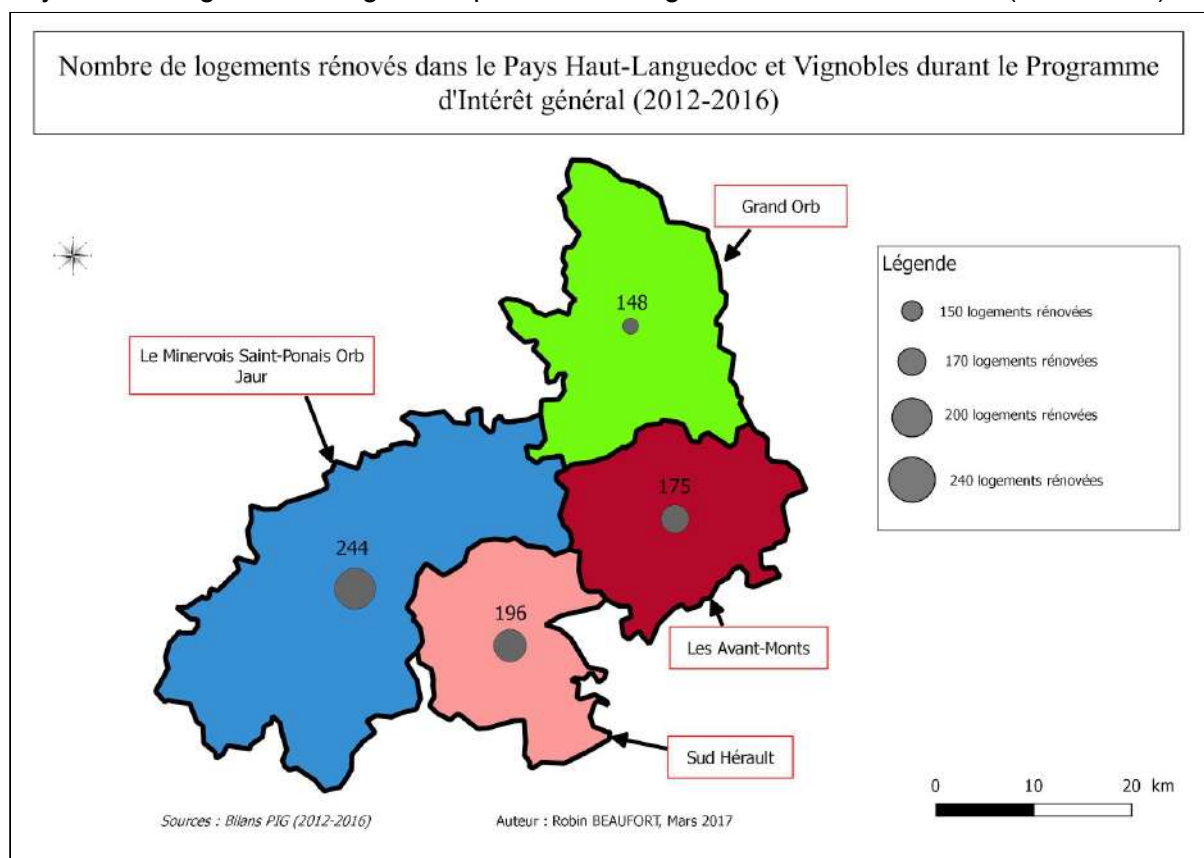


Figure n°4 : Nombre de logements rénovés et son importance (part) dans les Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Nombre de logements rénovés (2012-2016)	Part sur le total de logements rénovés (2012-2016)
Grand Orb	148	19%
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	244	32%
Sud Hérault	196	26%
Les Avant-Monts	175	23%
TOTAL	763	100%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

En vert, les rénovations les plus importantes. En rouge, les rénovations les moins importantes.

Les dossiers Propriétaires Occupants réalisés durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

Le Programme d'Intérêt Général (2012-2016) du Pays Haut-Languedoc et Vignobles est un outil dont les propriétaires occupants sont plus nombreux à s'emparer que ne le sont les propriétaires bailleurs. Parmi les 763 rénovations de logements qui ont eu lieu sur le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, 676 proviennent de dossiers Propriétaires Occupants (soit une représentation de 89%) et 87 proviennent de dossiers Propriétaires Bailleurs (soit une représentation de 11%).

Figure n°5 : Nombre et importance des dossiers PO et PB réalisés dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Nombre de dossiers PO	Part sur le total de logements rénovés	Nombre de dossiers PB	Part sur le total de logements rénovés	Total
Pays Haut-Languedoc et Vignobles	676	89%	87	11%	763

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilan PIG (2012-2016)

La Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur a réalisé le plus grand nombre de dossiers Propriétaires Occupants durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016). Sur ce territoire, 214 dossiers Propriétaires Occupants ont été réalisés.

La Communauté de communes Grand Orb a réalisé 117 dossiers Propriétaires Occupants, c'est le plus petit nombre de dossiers PO réalisés durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016) dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

La Communauté de communes Sud Hérault a réalisé 181 dossiers Propriétaires Occupants, la Communauté de communes Les Avant-Monts a réalisé 164 dossiers Propriétaires Occupants.

On note également que l'importance des dossiers Propriétaires Occupants varie significativement suivant les Communautés de communes. Alors que les dossiers Propriétaires Occupants représentent 94% des rénovations qui ont eu lieu dans la Communauté de communes Les Avant-Monts, les dossiers Propriétaires Occupants réalisés dans la Communauté de communes Grand Orb représentent 79% de ses rénovations de logement.

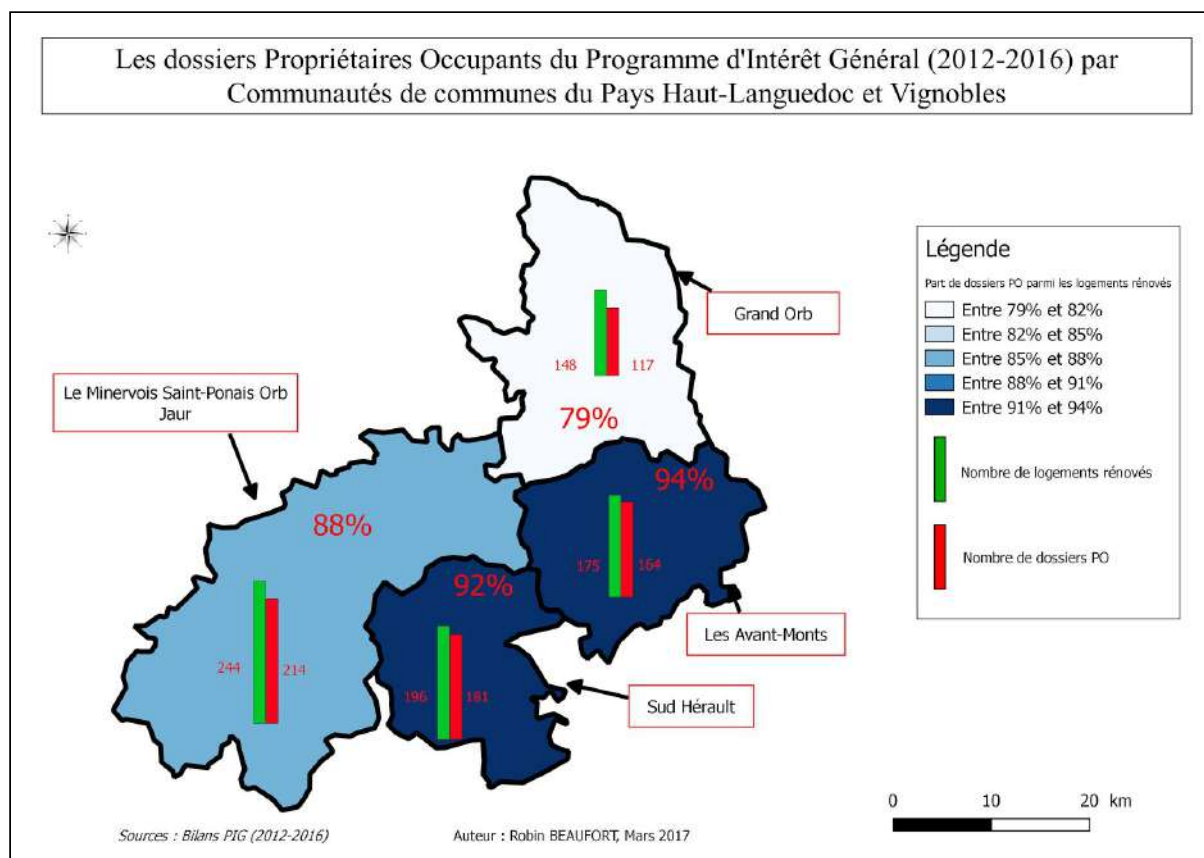
Figure n°6 : Nombre de dossiers PO et son importance dans les Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Nombre de dossiers PO	Part sur l'ensemble des dossiers PO
Grand Orb	117	17%
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	214	32%
Sud Hérault	181	27%
Les Avant-Monts	164	24%
TOTAL	676	100%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

En vert, les dossiers PO en plus grand nombre. En rouge, les dossiers PO en plus petit nombre.

Figure n°7 : Nombre et part des Dossiers Propriétaires Occupants par Communauté de Communes



La part de propriétaires ayant monté un dossier PO

Entre 2012 et 2016, près de 3% des propriétaires du Pays Haut-Languedoc et Vignobles ont bénéficié de subventions afin d'améliorer leur résidence. Dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur, 4,4% des propriétaires (214 propriétaires sur 4 881) se sont emparés du Programme d'Intérêt Général en montant un dossier de rénovation de leur résidence. C'est sur ce territoire que les propriétaires ont été les plus sensibilisés par les opportunités de rénovation offertes par le Programme d'Intérêt Général.

Figure n°8 : Part de propriétaires ayant monté un dossier PO

	Grand Orb	Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	Sud Hérault	Les Avant-Monts	Total
Nombre de propriétaires ayant monté un dossier PO	117	214	181	164	676
Nombre total de propriétaires	6 095	4 881	5 250	8 197	24 423
Part de propriétaires ayant monté un dossier PO	1,9%	4,4%	3,4%	2%	2,8%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Insee RP2013 Exploitations principales, Bilans PIG (2012-2016)

En rouge, les parts les moins importantes. En vert, les parts les plus importantes

Les dossiers Propriétaires Bailleurs réalisés durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

La Communauté de communes Grand Orb a réalisé le plus grand nombre de dossiers Propriétaires Bailleurs. Sur ce territoire, 31 dossiers PB ont été réalisés durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016).

La Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur a réalisé 30 dossiers PB durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016).

Le nombre de dossiers PB réalisés est nettement inférieur dans la Communauté de communes Les Avant-Monts et dans la Communauté de communes Sud Hérault. Dans la Communauté de communes Les Avant-Monts, 11 dossiers PB ont été réalisés durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016). Dans la Communauté de communes Sud Hérault, 15 dossiers PB ont été réalisés durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016).

Figure n°9 : Nombre de dossiers PB et son importance dans les Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Nombre de dossiers PB	Part sur l'ensemble des dossiers PB
Grand Orb	31	36%
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	30	34%
Sud Hérault	15	17%
Les Avant-Monts	11	13%
TOTAL	87	100%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

En vert, les dossiers PB en plus grand nombre. En rouge, les dossiers PB en plus petit nombre.

Réhabilitation de logements vacants grâce aux dossiers PB

Parmi les 87 logements qui ont été rénovés entre 2012 et 2016 dans le cadre d'une réalisation de dossier Propriétaires Bailleurs, on trouve une majorité de logements vacants. Puisque 63 logements vacants (soit 72% des logements rénovés) ont été remis sur le marché suite à la réalisation des dossiers PB .

Réalisation des objectifs

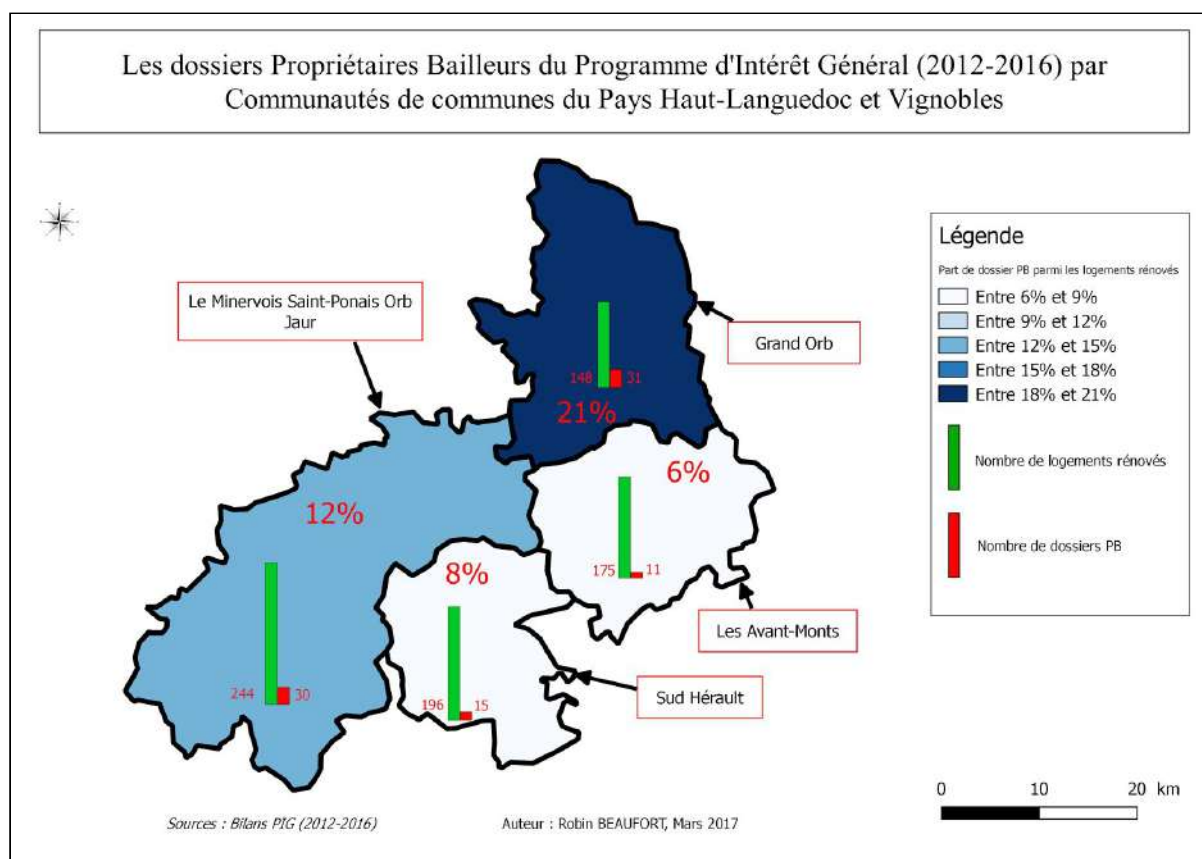
Durant les quatre premières années du Programme d'Intérêt Général, soit entre 2012-2016, le nombre de rénovations de logements est supérieur aux objectifs fixés (763 contre 608). Cependant, les dossiers PB ont été réalisés en moins grand nombre que ce qui était prévu, 87 dossiers PB ont fait l'oeuvre de travaux alors que 108 dossiers PB devaient être réalisés. Les dossiers PO ont été, quant à eux, réalisés en surnombre, 500 étaient prévus, 676 ont été réalisés.

Figure n°10 : Réalisations et objectifs des dossiers PO et PB durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Objectifs (2012-2016)	Réalisations (2012-2016)	Taux de réalisation
PO	500	676	135,2%
PB	108	87	80,5%
Total	608	763	125,5%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

Figure n°11 : Nombre et part des Dossiers Propriétaires Bailleurs par Communauté de Communes



Nature des dossiers Propriétaires Occupants

Durant le Programme d'Intérêt Général, plus de la moitié des dossiers Propriétaires Occupants réalisés sont des dossiers "Fond d'Aides à la Rénovation Thermique" (64%), un quart sont des dossiers "Autonomie" (25%). Les 11% restant sont des autres travaux (7%), des dossiers "Lutte contre l'Habitat Indigne" (2%) et des dossiers "Logement Très Dégradé" (2%).

Figure n°12 : Types de dossiers Propriétaires Occupants (2012-2016)

	F.A.R.T	Autonomie	L.T.D	L.H.I	Autres travaux	Total
Nombre	433	169	11	13	50	676
Part	64%	25%	2%	2%	7%	100%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

Les dossiers “Fond d’Aides à la Rénovation Thermique” (F.A.R.T.) ont été le plus grandement réalisés dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur. Sur ce territoire, 148 dossiers F.A.R.T ont fait l’oeuvre de travaux durant le Programme d’Intérêt Général (2012-2016). Moins de la moitié de ce nombre de dossiers a été réalisée dans la Communauté de communes Grand Orb. En effet, sur ce territoire, 70 dossiers F.A.R.T ont été réalisés, ce qui est le plus petit nombre de dossiers F.A.R.T réalisés dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

La Communauté de communes Sud Hérault a vu sur son territoire le plus grand nombre de réalisations de dossiers “Autonomie” (53 soit 31% du total). La Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur a réalisé le plus petit nombre de dossiers “Autonomie”, 33 ont été réalisés entre 2012 et 2016.

Entre 2012 et 2016, les dossiers “Logement Très Dégradé” (L.T.D.) ont peu été réalisés dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Aucun n’a été réalisé dans la Communauté de communes Grand Orb. Le maximum de dossiers L.T.D réalisés dans une Communauté de communes s’élève à 6, ils ont été réalisés dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur.

Les dossiers “Lutte contre l’Habitat Insalubre” (L.H.I.) ont été réalisés à un nombre presque équivalent dans chaque Communauté de communes entre 2012 et 2016. Dans la Communauté de communes Grand Orb, la Communauté de communes Les Avant-Monts et la Communauté de communes Sud Hérault, 3 dossiers L.H.I ont été réalisés. Dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais, 4 dossiers L.H.I ont été réalisés durant le Programme d’Intérêt Général (2012-2016).

Entre 2012 et 2016, le nombre d’autres travaux atteint le maximum de 23 dossiers dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur et le minimum de 5

dossiers dans la Communauté de communes Les Avant-Monts et la Communauté de communes Sud Hérault.

Figure n° 13 : Nature des dossiers Propriétaires Occupants du Programme d'Intérêt Général (2012-2016) des Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles

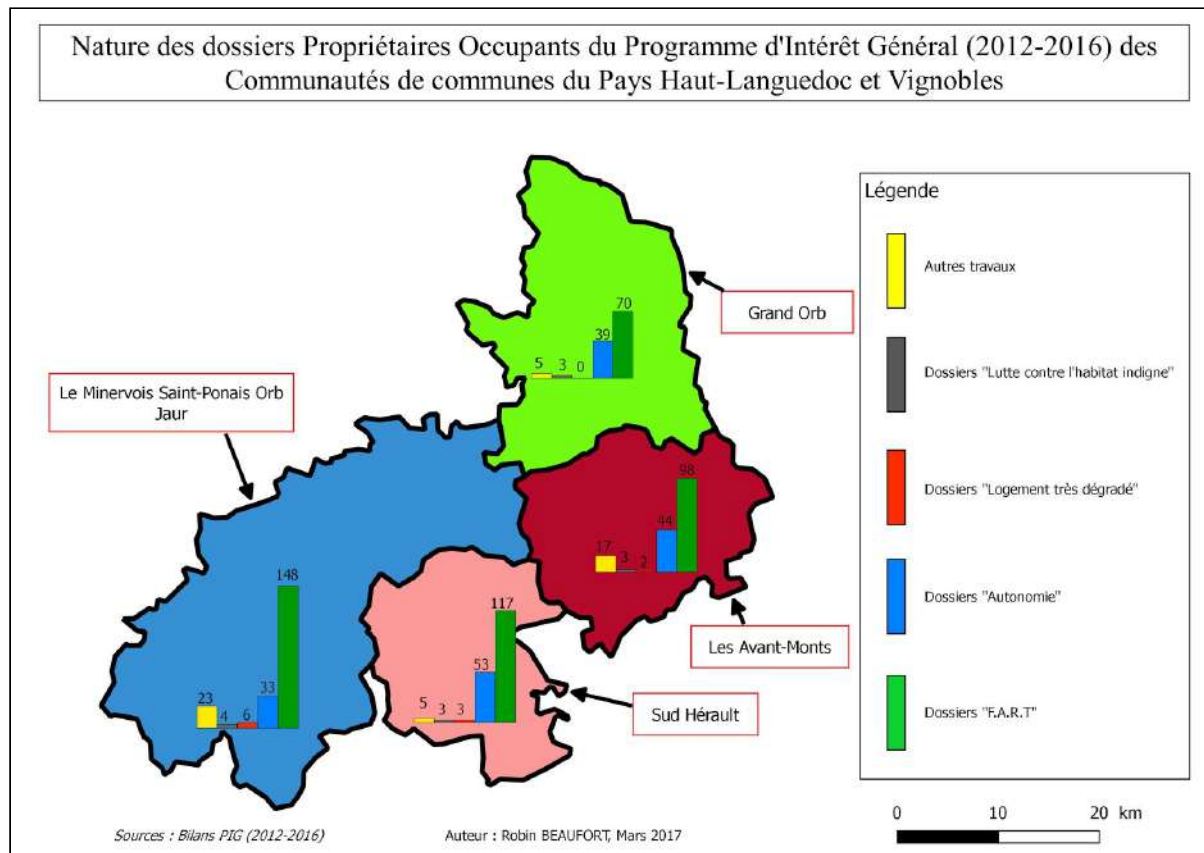


Figure n°14 : Nature des dossiers PO de chaque Communauté de communes réalisés durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Fond d'Aides à la Rénovation Thermique (Part)	Autonomie (Part)	Logement Très Dégradé (Part)	Lutte contre l'Habitat Indigne (Part)	Autres travaux (Part)
Grand Orb	70 (16%)	39 (23%)	0 (nulle)	3 (23%)	5 (10%)
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	148 (34%)	33 (20%)	6 (55%)	4 (31%)	23 (46%)
Sud Hérault	117 (27%)	53 (31%)	3 (27%)	3 (23%)	5 (10%)
Les Avant-Monts	98 (23%)	44 (26%)	2 (18%)	3 (23%)	17 (34%)
TOTAL	433 (100%)	169 (100%)	11 (100%)	13 (100%)	50 (100%)

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

En rouge, les nombres de dossiers les moins importants. En vert, les nombres de dossiers les plus importants.

Nature des dossiers Propriétaires Bailleurs

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), 87 dossiers Propriétaires Bailleurs ont été réalisés dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Une majorité de ces dossiers réalisés sont des dossiers "Logement Très Dégradé" (57%), près du tiers des dossiers "Logement moyennement Dégradé" (30%). Les dossiers "Économie d'énergie" ne représentent que 8% des dossiers réalisés, les dossiers "Transformation d'Usage" en représente 5%. On note qu'aucun dossier "Lutte contre l'Habitat Insalubre" n'a été réalisé par des propriétaires bailleurs dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016).

Parmi les dossiers "Logement très Dégradé" et "Logement moyennement Dégradé", 28 sont des dossiers qui ont permis la rénovation thermique des logements rénovés.

Figure n°15 : Types de dossiers Propriétaires Bailleurs (2012-2016)

	L.T.D	L.D	Economie d'énergie	T.U	Total
Nombre	50	26	7	4	87
Part	57%	30%	8%	5%	100%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

La Communauté de communes Grand Orb a réalisé le plus grand nombre de dossiers "Logements Très Dégradés" (L.T.D). Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), cette Communauté de communes a réalisé 23 dossiers L.T.D alors que durant la même période la Communauté de communes Sud Hérault a réalisé 2 dossiers L.T.D.

La Communauté de communes Sud Hérault a cependant réalisé le plus grand nombre de dossiers "Logement moyennement Dégradé" (L.D). Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), cette Communauté de communes a réalisé 10 dossiers L.D. La Communauté de communes Les Avant-Monts a réalisé le plus petit nombre de dossiers L.D, le nombre de réalisations s'élève au nombre de 4.

La Communauté de communes Grand Orb n'a réalisé aucun dossier "Economie d'énergie". La Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur a réalisé le plus grand nombre de dossiers "Economie d'énergie" avec 3 réalisations.

La Communauté de communes Les Avant-Monts n'a réalisé aucun dossier "Transformation d'Usage" (T.U). La Communauté de communes Grand Orb, avec 2 réalisations, a réalisé le plus grand nombre de dossiers T.U.

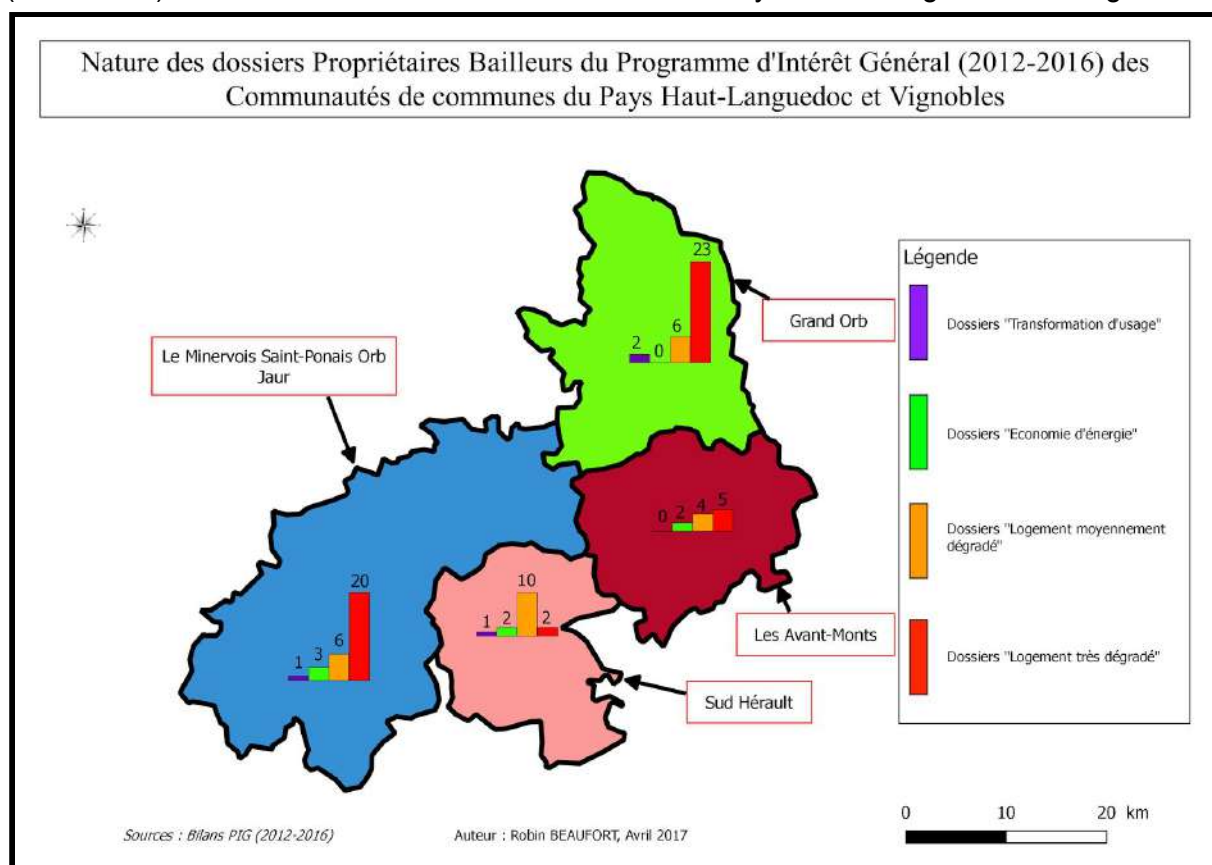
Figure n°16 : Nature des dossiers PB de chaque Communauté de communes réalisés durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Logement Très Dégradé (Part)	Logement moyennement dégradé (Part)	Economie d'énergie (Part)	Transformation d'usage (Part)
Grand Orb	23 (46%)	6 (23%)	0 (nulle)	2 (50%)
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	20 (40%)	6 (23%)	3 (42%)	1 (25%)
Sud Hérault	5 (10%)	4 (15%)	2 (29%)	0 (nulle)
Les Avant-Monts	2 (4%)	10 (39%)	2 (29%)	1 (25%)
TOTAL	433 (100%)	169 (100%)	11 (100%)	13 (100%)

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

En rouge, les nombres de dossiers les moins importants. En vert, les nombres de dossiers les plus importants.

Figure n°17 : Nature des dossiers Propriétaires Occupants du Programme d'Intérêt Général (2012-2016) des Communauté de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles



Réalisations et objectifs

Parmi les dossiers PO, seuls les dossiers F.A.R.T ont été réalisés en plus grand nombre que l'objectif fixé (433 contre 292). Des dossiers "Autres travaux" ont été réalisés alors qu'étant dossiers non prioritaires, aucun objectif de réalisation n'avait été fixé. Les objectifs de réalisation des dossiers "Autonomie" ont été accompli à 98,3% (169 réalisations pour 172 à réaliser). Les dossiers L.H.I ont été les moins complètement réalisés (65% de taux de réalisation).

Figure n°18 : Réalisations et objectifs des dossiers PO durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Objectifs (2012-2016)	Réalisations (2012-2016)	Taux de réalisation
F.A.R.T	292	433	148,3%
Autonomie	172	169	98,3%
L.T.D	16	11	81,25%
L.H.I	20	13	65%
Autres travaux	0	50	
Total	608	763	125,5%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

Parmi les dossiers PB, aucun dossier n'a été réalisé au-delà des objectifs fixés. Toutefois, des dossiers "Economie d'énergie" et "Transformation d'Usage" (non prioritaires tous les deux) ont été réalisés alors qu'aucun objectif n'avait été fixé. Les dossiers L.T.D ont été réalisés à 83,3% (50 réalisés pour 60 à réaliser). Un peu plus de la moitié des dossiers L.D prévus ont été réalisés (54,2% 26 réalisés pour 48 à réaliser).

Figure n°19 :Réalizations et objectifs des dossiers PB durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Objectifs (2012-2016)	Réalisations (2012-2016)	Taux de réalisation
L.T.D	60	50	83,3%
L.D	48	26	54,2%
Dont économie d'énergie	36	38	105,5%
T.U	0	4	
Economie d'énergie	0	7	
Total	108	87	80,5%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

B. Opération façade “ Colorons le Pays”

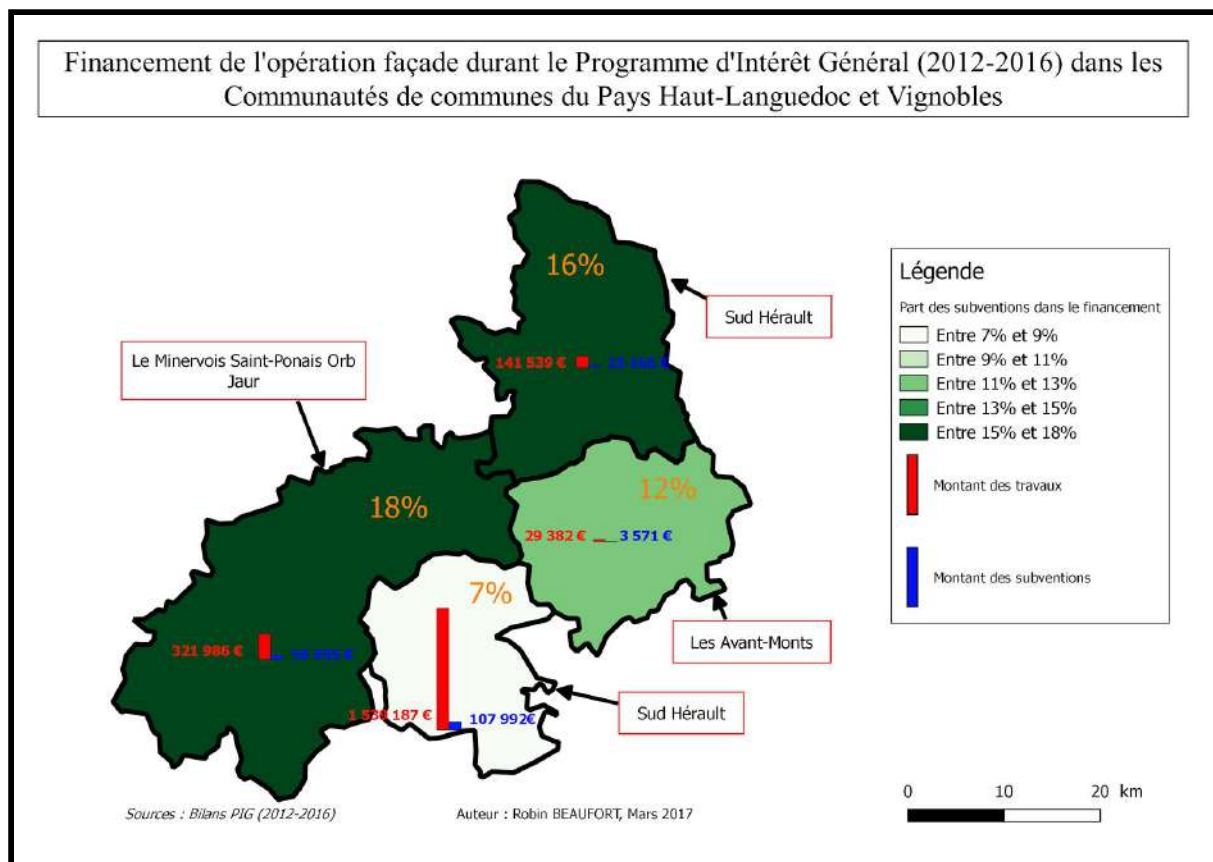
L'action d'accompagnement telle que l'Opération façade “Colorons le Pays” participe à la valorisation patrimoniale du territoire mais aussi à une amélioration du cadre de vie des habitants, notamment dans les centres-anciens. La restauration de façades peut représenter un coût important pour les propriétaires.

Cette action permet une aide financière afin d'amoindrir les coûts relatifs à l'opération (façade) “Colorons le Pays”.

Les subventions accordées pour les travaux de rénovation de façade sont variables. La Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur en a le plus bénéficié. La participation des subventions au financement des travaux a été de 18% dans ce territoire durant la réalisation du Programme d'Intérêt Général (2012-2016).

La Communauté de communes Sud Hérault, a dégagé le plus haut montant de travaux pour la rénovation de ses façades, a perçu la plus faible part de subventions. Cette part s'élève à 7% de subventions pour plus d'un million et demi d'euros HT de travaux.

Figure n°20 : La part de subventions dans le financement de l'opération façade pour chaque Communauté de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)



Comparaison sur les réalisations des façades entre l'OPAH et le PIG

L'OPAH-RR 2007-2012 aura réalisé **236 façades au total**, tandis que le PIG pour la période 2012-2016, aura permis la réalisation **87 façades** (hormis le bilan 2016-2017). On note une diminution du nombre de façades réalisées entre l'OPAH et le PIG.

Figure n°21 : Nombre de façades rénovées depuis le lancement de l'opération "Colorons le Pays" depuis 2008

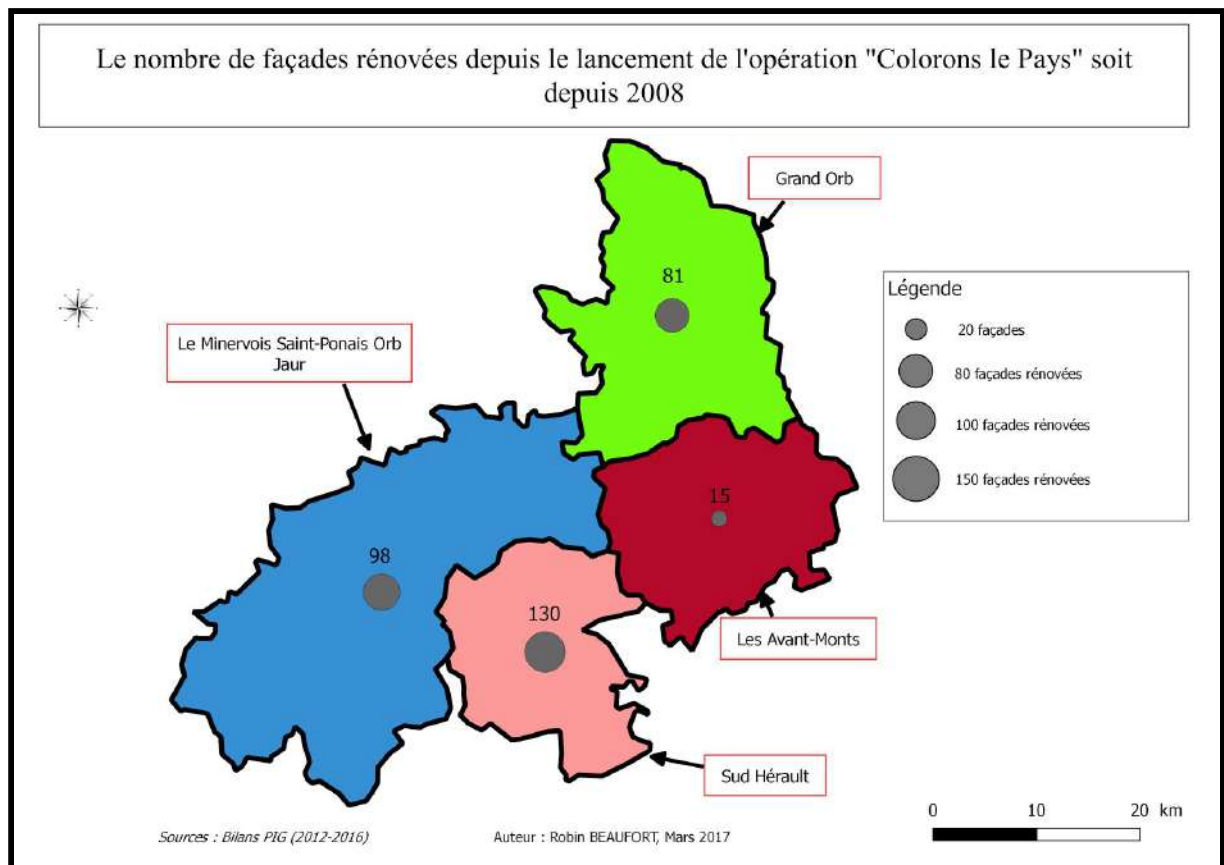
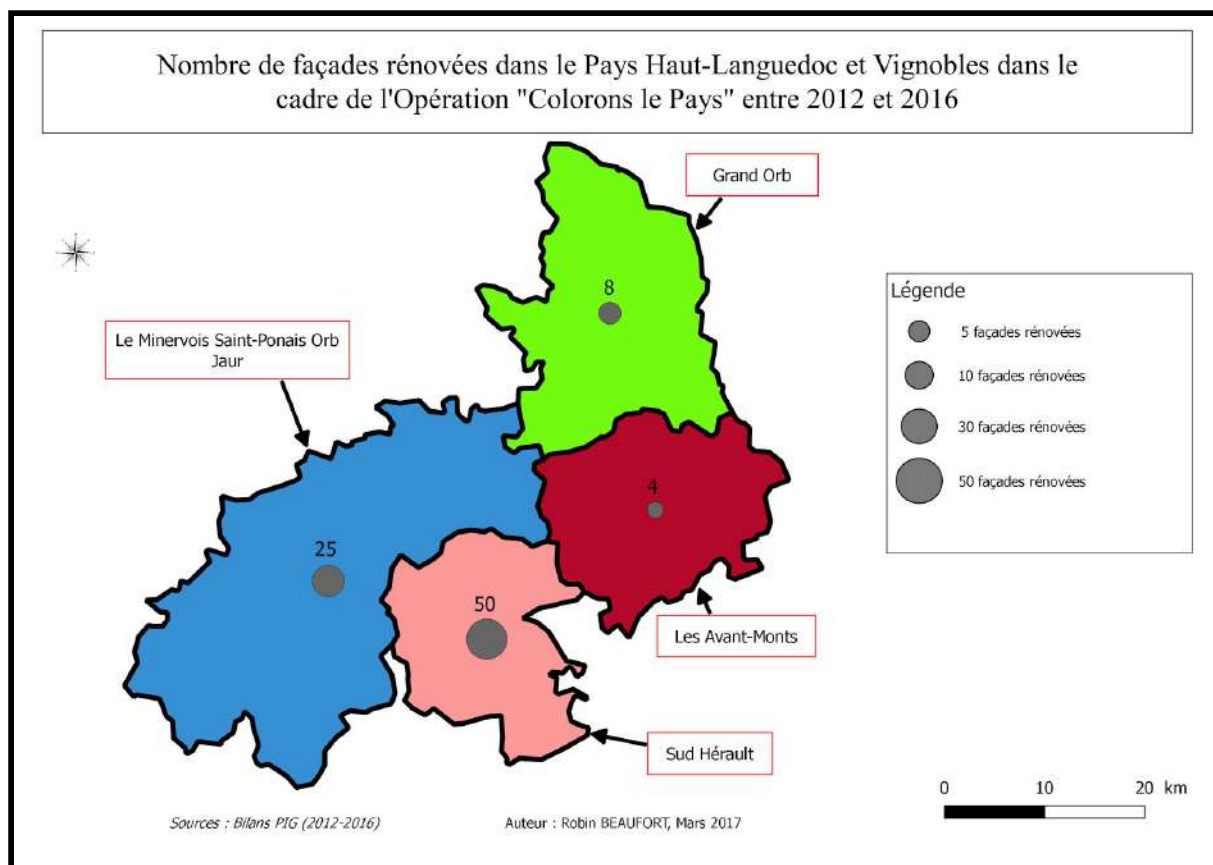


Figure n°22 : Nombre de façades rénovées durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)



Deux Communautés de communes (Les Avant-Monts et Grand Orb) ont connu une interruption de l'opération, ce qui explique que dans ces territoires les rénovations de façades ont été moins nombreuses durant la période 2012-2016.

Opération Collective de Modernisation (O.C.M.)

Complémentaire de l'Opération façade "Colorons le Pays", cette opération, qui a connu un démarrage en avril 2009, **s'adresse d'avantages aux devantures commerciales**. Entre 2009-2013, **19 devantures commerciales** ont été réalisés.

C. Impact du PIG sur le parc de logements (baisse des logements réhabilitables, ...)

Baisse du nombre de logements potentiellement réhabilitables dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

La baisse du nombre de logements potentiellement réhabilitables entre 2012 et 2016 correspond au nombre de logements rénovés grâce au Programme d'Intérêt Général sur la même période. En effet, la rénovation assurée dans le cadre du Programme d'Intérêt Général porte sur les logements potentiellement réhabilitables. Une fois le logement rénové, il perd sa qualification de logement potentiellement réhabilitable.

La qualification "logements potentiellement réhabilitables" est donc un indicateur qui oriente les objectifs du Programme d'Intérêt Général, celui-ci permet l'identification des logements qu'il reste à réhabiliter.

Dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, le nombre de logements potentiellement réhabilitables est de 11 461 en 2012. Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), 763 logements ont été rénovés soit une baisse de 6,6% des logements potentiellement réhabilitables entre 2012-2016 dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Figure n°23 : La baisse du nombre de logements potentiellement réhabilitables du Pays Haut-Languedoc et Vignobles grâce aux rénovations de logements dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Nombre de logements potentiellement réhabilitables en 2012	Nombre de logements rénovés entre 2012 et 2016	Nombre de logements potentiellement réhabilitables en 2016	Baisse des logements potentiellement réhabilitables entre 2012 et 2016 (en %)
Pays Haut-Languedoc et Vignobles	11 461	763	10 698	-6,6%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

Baisse du nombre de logements potentiellement réhabilitables dans les Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles grâce au Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

Entre 2012 et 2016, la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur a connu une baisse de 7,6% de logements potentiellement réhabilitables, grâce à la rénovation de 244 logements. On note une baisse considérable de logements potentiellement réhabilitables dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Entre 2012 et 2016, la Communauté de communes Sud Hérault a vu son nombre de logements potentiellement réhabilitables baisser de 5,8% avec 196 rénovations.

Entre 2012 et 2016, la Communauté de communes Grand Orb connaît une baisse de son nombre de logements potentiellement réhabilitables de la même ampleur (5,8%) avec 148 rénovations.

Entre 2012 et 2016, la Communauté de communes Les Avant-Monts a connu une baisse de 7,1% de logements potentiellement réhabilitables, grâce à la rénovation de 175 logements.

Figure n°24 : La baisse du nombre de logements potentiellement réhabilitables dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles pendant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

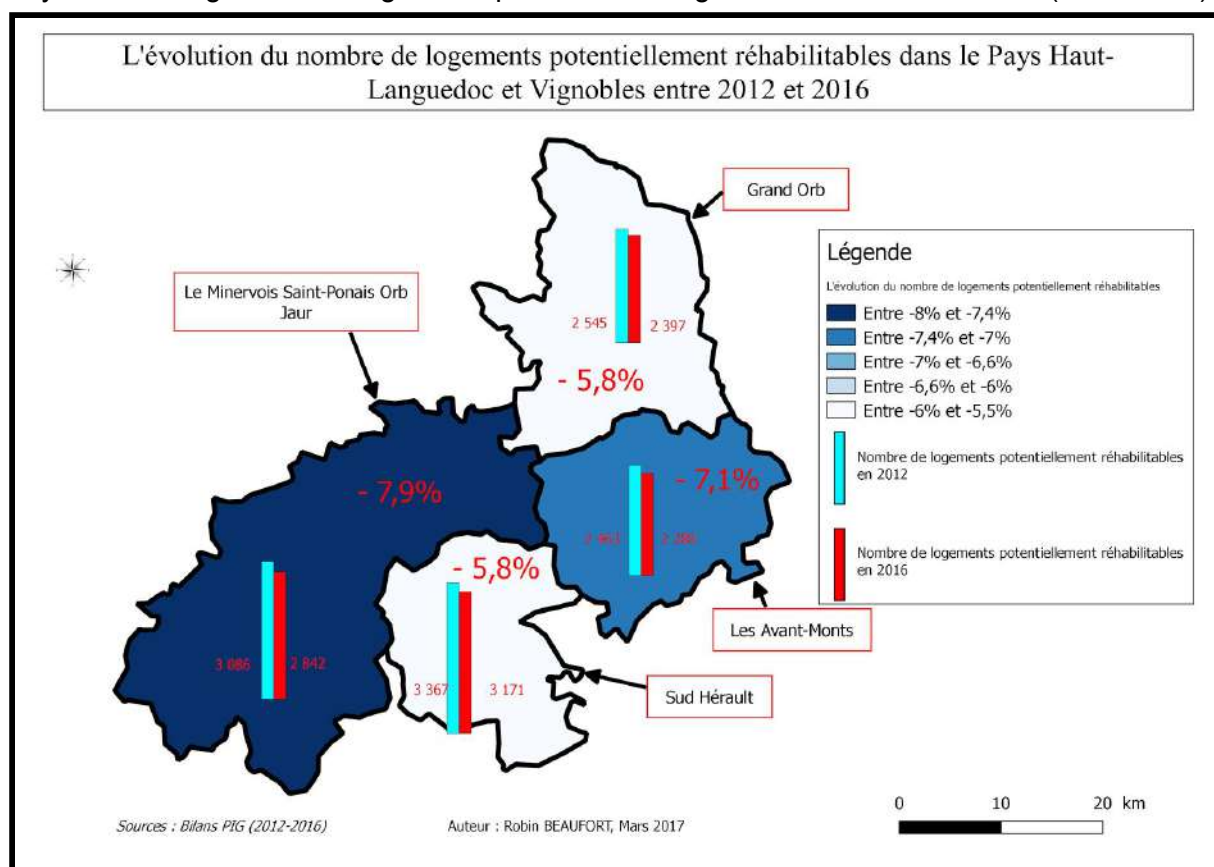


Figure n°25 : La baisse du nombre de logements potentiellement réhabilitables des Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles grâce aux rénovations de logements dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Nombre de logements potentiellement réhabilitables en 2012	Nombre de logements rénovés entre 2012 et 2016	Nombre de logements potentiellement réhabilitables en 2016	Baisse des logements potentiellement réhabilitables entre 2012 et 2016 (en %)
Grand Orb	2 545	148	2 397	-5,8%
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	3 086	244	2 842	-7,9%
Les Avant-Monts	2 463	175	2 288	-7,1%
Sud Hérault	3 367	196	3 171	-5,8%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)
En vert, les plus fortes baisses. En rouge, les baisses les plus faibles.

Importance des logements potentiellement réhabilitables dans le parc total de logements en 2016 dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles compte en 2013 un parc de logements de 51 755 logements. En 2016, 10 698 logements potentiellement réhabilitables sont présents dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles. L'importance des logements potentiellement réhabilitables en 2016 représente 20,7% du parc de logements de 2013.

Figure n°26 : Importance des logements potentiellement réhabilitables de 2016 au sein du parc de logements de 2013 dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles

	Parc logements en 2013	Nombre de logements potentiellement réhabilitables en 2016	Importance du nombre de logements potentiellement réhabilitables en 2016 (Part)
Pays Haut-Languedoc et Vignobles	51 755	10 698	20,7%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Insee RP2013 Exploitations principales, bilan PIG (2015-2016)

Importance des logements potentiellement réhabilitables dans le parc total de logements en 2016 dans les Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Les logements potentiellement réhabilitables, en 2016, prennent leur plus grande importance dans la Communauté de communes Sud Hérault. Ils représentent 29,9% du parc de logements, en étant au nombre de 3 171.

L'importance des logements potentiellement réhabilitables est également considérable pour le parc de logements de la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur. En 2016, les logements potentiellement réhabilitables sont au nombre de 2 842 et représentent 24,1% du parc de logements.

Dans la Communauté de communes Les Avant-Monts, toujours en 2016, on compte 2 288 logements potentiellement réhabilitables qui représentent 16,2% du parc de logements.

En 2016, le parc de logements de la Communauté de communes Grand Orb comprend la plus faible part de logement potentiellement réhabilitables, ils sont au nombre de 2 397 et représentent 15,7% du parc de logements. On peut faire remarquer que ce n'est pas sur ce

territoire qu'on trouve le plus petit nombre de logements potentiellement réhabilitables mais qu'on le trouve dans la Communauté de communes Les Avant-Monts (2 397 logements potentiellement réhabilitables contre 2 288).

Figure n°27 : L'importance des logements réhabilitables dans le parc total de logements de chaque Communauté de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles en 2016

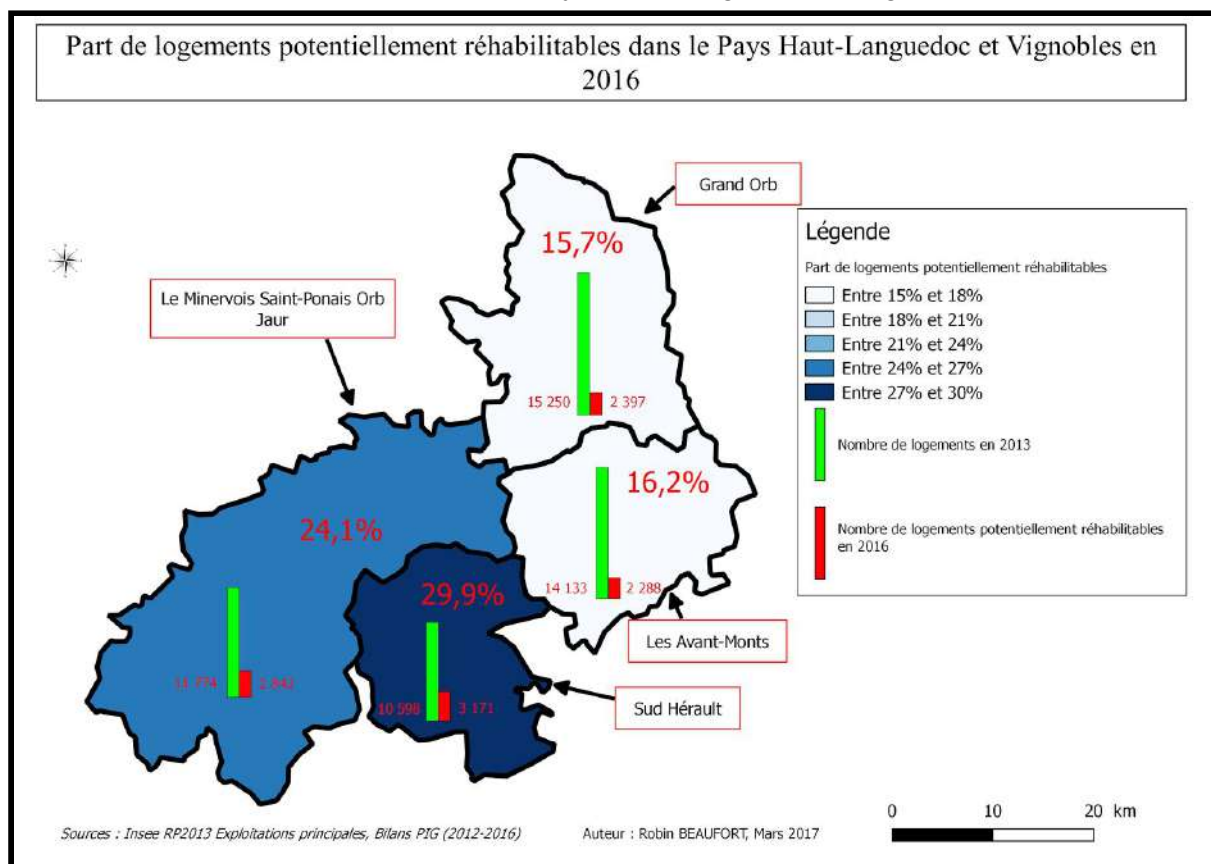


Figure n°28 : Importance des logements potentiellement réhabilitables de 2016 au sein du parc de logements de 2013 dans les Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles

	Parc logements en 2013	Nombre de logements potentiellement réhabilitables en 2016	Importance du nombre de logements potentiellement réhabilitables en 2016 (Part)
Grand Orb	15 250	2 397	15,7%
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	11 774	2 842	24,1%
Les Avant-Monts	14 133	2 288	16,2%
Sud Hérault	10 598	3 171	29,9%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Insee RP2013 Exploitations principales, bilan PIG (2015-2016)
En vert, les plus faibles parts. En rouge, les plus fortes parts.

Correspondance entre le nombre de logements rénovés et la présence de logements potentiellement réhabilitables

La Communauté de communes Sud Hérault concentre la plus forte part de logements potentiellement réhabilitables du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. En 2016, ce territoire comprend 30% du total des logements potentiellement réhabilitables du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Entre 2012 et 2016, 196 logements ont été rénovés sur ce territoire, 26% des logements qui ont été rénové dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles l'ont été dans cette Communauté de communes.

Entre 2012 et 2016, 32% des logements rénovés l'ont été dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur avec 244 rénovations. En 2016, sur ce territoire sont concentrés 27% des logements potentiellement réhabilitables du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

En 2016, la Communauté de communes Les Avant-Monts concentre la plus faible part de logements potentiellement réhabilitables du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, celle-ci atteint 21%. Dans cette Communauté de communes, les logements qui ont été rénovés correspondent à 23% du total de logements rénovés durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016) dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Entre 2012 et 2016, les rénovations de logements de la Communauté de communes Grand Orb représentent 19% du total des logements rénovés alors qu'en 2016, 22% des logements potentiellement réhabilitables du Pays Haut-Languedoc et Vignobles sont concentrés sur cette Communauté de communes.

Figure n°29 : Correspondance entre le nombre de logements rénovés et le nombre de logements potentiellement réhabilitables dans les Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles (2012-2016)

	Nombre de logements rénovés entre 2012 et 2016	Part (par rapport au total de logements rénovés)	Nombre de logements potentiellement réhabilitables en 2016	Part (par rapport au total de logements potentiellement réhabilitables)	Ecart
Grand Orb	148	19%	2 397	22%	-3 points
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	244	32%	2 842	27%	+5 points
Les Avant-Monts	175	23%	2 288	21%	+2 points
Sud Hérault	196	26%	3 171	30%	-4 points
Total	763	100%	10 698	100%	Nul

Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

En rouge, les Communautés de communes où la concentration de logements potentiellement réhabilitables est supérieure à l'importance du nombre de logements rénovés.

En vert, les Communautés de communes où la concentration de logements potentiellement réhabilitables est inférieure à l'importance du nombre de logements rénovés.

La Communauté de communes Les Avant-Monts et la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur ont plus largement bénéficié du Programme d'Intérêt Général (2012-2016) que les autres du point de vue de l'importance de leur nombre de logements potentiellement réhabilitables. En effet, ces Communautés de communes ont davantage mobilisé d'actions de rénovations qu'ils ne concentrent de logements potentiellement réhabilitables. La situation est inverse pour la Communauté de communes Grand Orb et la Communauté de communes Sud-Hérault.

Il doit cependant être fait remarquer que l'écart entre la part de logements rénovés et la part de logements potentiellement réhabilitables n'est considérable pour aucune Communauté de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. La forte présence de logements potentiellement réhabilitables sur un territoire conduit à une forte mobilisation d'actions de rénovation de logements. C'est pour cela que les Communautés de communes qui possèdent en 2016 les plus fortes parts de logements potentiellement réhabilitables parmi l'ensemble dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles (CC Sud Hérault, 30% et CC Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur, 27%), sont également celles qui concentrent les plus fortes parts de logements rénovés durant la période 2012-2016 (CC Sud Hérault 26% et CC Le Minervois Pays Saint-Ponais 32%).

D. Retombées économiques

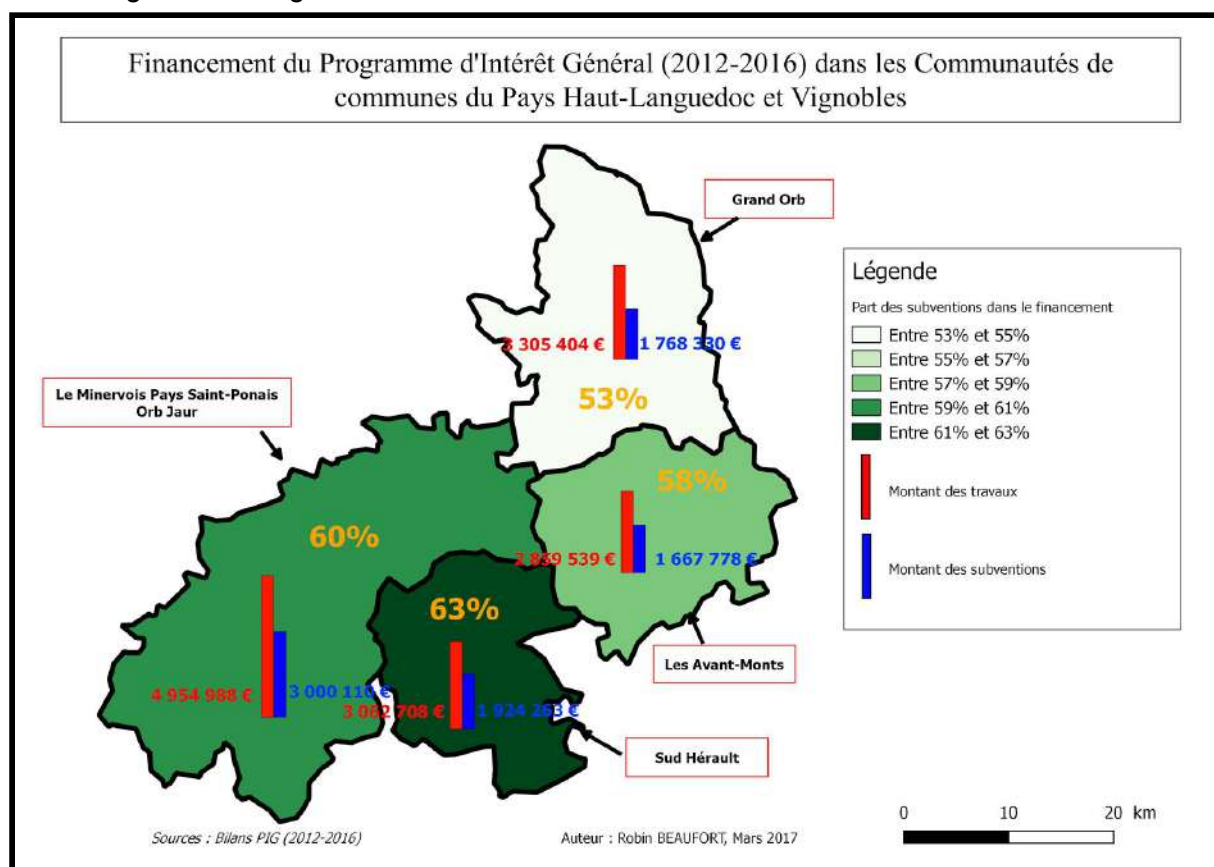
Financement du Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

Le Programme d'Intérêt Général (2012-2016) a généré dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles 14 182 639 euros HT de travaux, financés par 8 360 481 euros de subventions. Les travaux occasionnés par le Programme d'Intérêt Général sont généralement assurés par des artisans locaux qui travaillent dans le secteur du bâtiment. Ainsi les travaux de rénovation alimentent l'économie locale du territoire du Pays Haut-Languedoc et Vignobles en permettant, en son sein, le maintien et le développement d'entreprises artisanales spécialisées dans le secteur du bâtiment.

La Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur a généré le plus gros montant de travaux. La rénovation des logements de ce territoire a généré 4 954 988 euros H.T. de travaux grâce au Programme d'Intérêt Général, les subventions couvrent 60% de ce montant.

Le financement des travaux de rénovation dans la Communauté de communes Sud Hérault s'est fait avec la plus forte part de subventions, la part de subventions dans le financement des travaux occasionnés par le Programme d'Intérêt Général (2012-2016) atteint 63%.

Figure n°30 : Le financement du Programme d'Intérêt Général (2012-2016) dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles



La rénovation d'un logement a le plus fort coût dans la Communauté de communes Grand Orb, le coût moyen des travaux s'élève à 22 334 euros HT par logement rénové. Le montant moyen des travaux le moins élevé par logement rénové est de 15 626 euros HT et concerne la rénovation des logements de la Communauté de communes Sud Hérault.

Figure n°31 : Montant moyen des travaux et des subventions pour la rénovation d'un logement dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles pendant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Montant moyen des travaux pour la rénovation d'un logement (HT)	Montant moyen des subventions pour la rénovation d'un logement
Grand Orb	22 334 €	11 948 €
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	20 307 €	12 295 €
Les Avant-Monts	16 340 €	9 530 €
Sud Hérault	15 626 €	9 818 €
Moyenne du Pays Haut-Languedoc et Vignobles	18 588 €	10 957 €

Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

Répartition du montant des travaux et des subventions du Programme d'Intérêt Général (2012-2016) dans les quatre Communautés de communes

Le montant total des travaux du Programme d'Intérêt Général (2012-2016) se répartit comme suit : 35% dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur, 23% dans la Communauté de communes Grand Orb, 22% dans la Communauté de communes Sud Hérault et 20% dans la Communauté de communes Les Avant-Monts.

Le montant total des subventions du Programme d'Intérêt Général (2012-2016) se répartit comme suit : 36% dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur, 22% dans la Communauté de communes Sud Hérault, 21% dans la Communauté de communes Grand Orb et 20% dans la Communauté de communes Les Avant-Monts .

Figure n°32 : Répartition du montant des travaux et des subventions du Programme d'Intérêt Général (2012-2016) dans les Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles

	Montant des travaux (HT)	Part (par rapport au montant total des travaux)	Montant des subventions	Part (par rapport au montant total des subventions)
Grand Orb	3 305 404 €	23%	1 768 330 €	21%
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	4 954 988 €	35%	3 000 110 €	36%
Les Avant-Monts	2 859 539 €	20%	1 667 778 €	20%
Sud Hérault	3 062 708 €	22%	1 924 263 €	23%
Total	14 182 639 €	100%	8 360 481 €	100%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

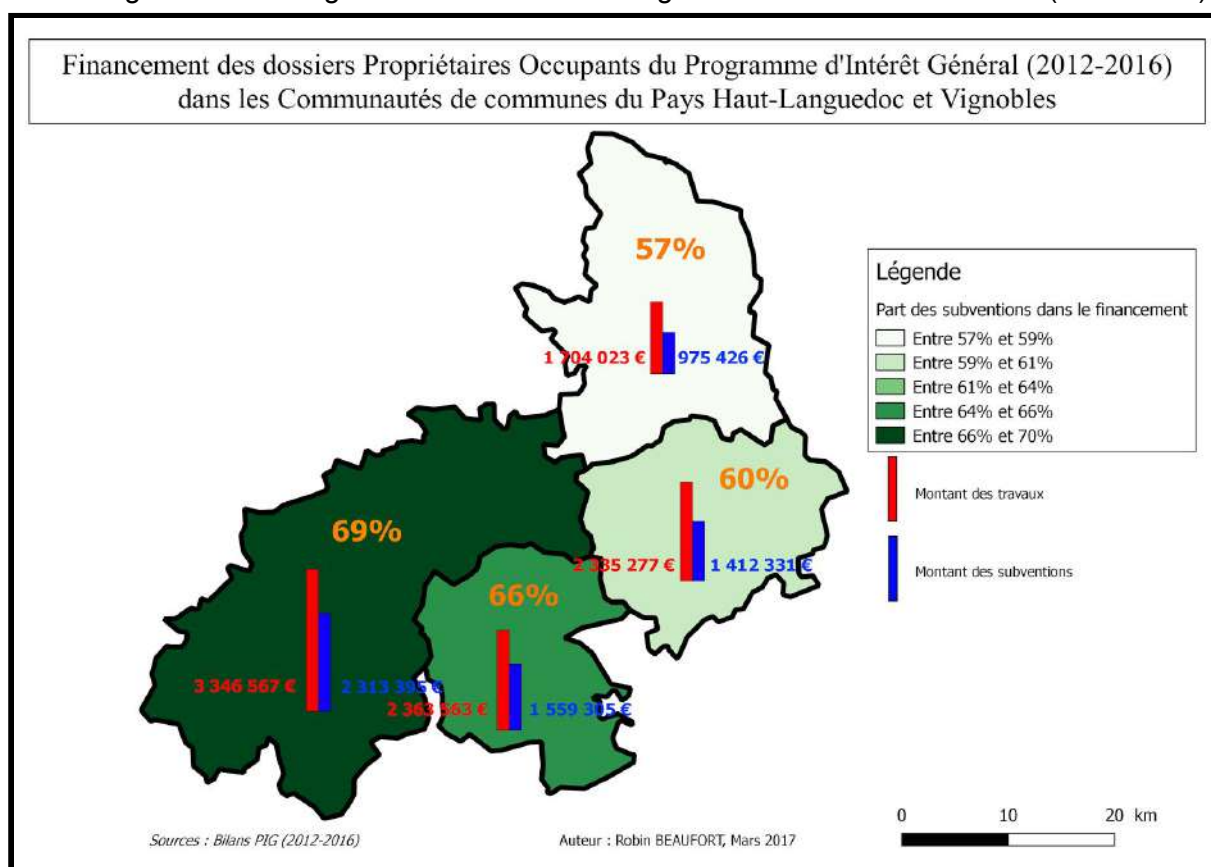
En rouge, les montants et parts les moins importants. En vert, les montants et parts les plus importants.

Financement des dossiers Propriétaires Occupants (PO)

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), les dossiers Propriétaires Occupants ont généré dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles 9 749 430 euros de travaux HT (soit 69% du montant total de travaux), financés par 6 260 457 euros de subventions (soit 75% du montant total de subventions).

Les dossiers PO réalisés dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur ont généré le plus gros montant de travaux (3 346 567 euros HT). C'est dans cette même Communauté de communes que les subventions ont le plus couvert le coût des travaux, la part des subventions dans le financement des dossiers PO y atteint 69%.

Figure n°33 : Financement des dossiers Propriétaires Occupants dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)



Un dossier Propriétaire Occupant du Programme d'Intérêt Général (2012-2016) a le plus fort coût dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur, celui-ci a un coût moyen de 15 638 euros H.T. Le coût moyen le moins élevé d'un dossier

Propriétaire Occupant est de 13 058 euros H.T. et concerne la Communauté de communes Sud Hérault.

Figure n°34 : Montant moyen des travaux et des subventions pour un dossier PO dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles pendant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Montant moyen des travaux pour un dossier PO (HT)	Montant moyen des subventions pour un dossier PO
Grand Orb	14 564 €	8 337 €
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	15 638 €	10 810 €
Les Avant-Monts	14 544 €	8 612 €
Sud Hérault	13 058 €	8 615 €
Moyenne du Pays Haut-Languedoc et Vignobles	14 422 €	9 261 €

Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

Répartition du montant des travaux et des subventions des dossiers PO (2012-2016) dans les quatre Communautés de communes

Le montant total des travaux des dossiers Propriétaires Occupants se répartit comme suit : 34% dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur, 24% dans la Communauté de communes Sud Hérault, 24% dans la Communauté de communes Les Avant-Monts et 18% dans la Communauté de communes Grand Orb..

Le montant total des subventions des dossiers Propriétaires Occupants se répartit comme suit : 37% dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur, 25% dans la Communauté de communes Sud Hérault, 22% dans la Communauté de communes Les Avant-Monts et 16% dans la Communauté de communes Grand Orb.

Figure n°35 : Répartition du montant des travaux et des subventions des dossiers PO (2012-2016) dans les Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles

	Montant des travaux (HT)	Part (par rapport au montant total des travaux)	Montant des subventions	Part (par rapport au montant total des subventions)
Grand Orb	1 704 023 €	18%	975 426 €	16%
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	3 346 567 €	34%	2 313 395 €	37%
Les Avant-Monts	2 335 277 €	24%	1 412 331 €	22%
Sud Hérault	2 363 563 €	24%	1 559 305 €	25%
Total	9 749 430 €	100%	6 260 457 €	100%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

En rouge, les montants les moins importants. En vert, les montants les plus importants.

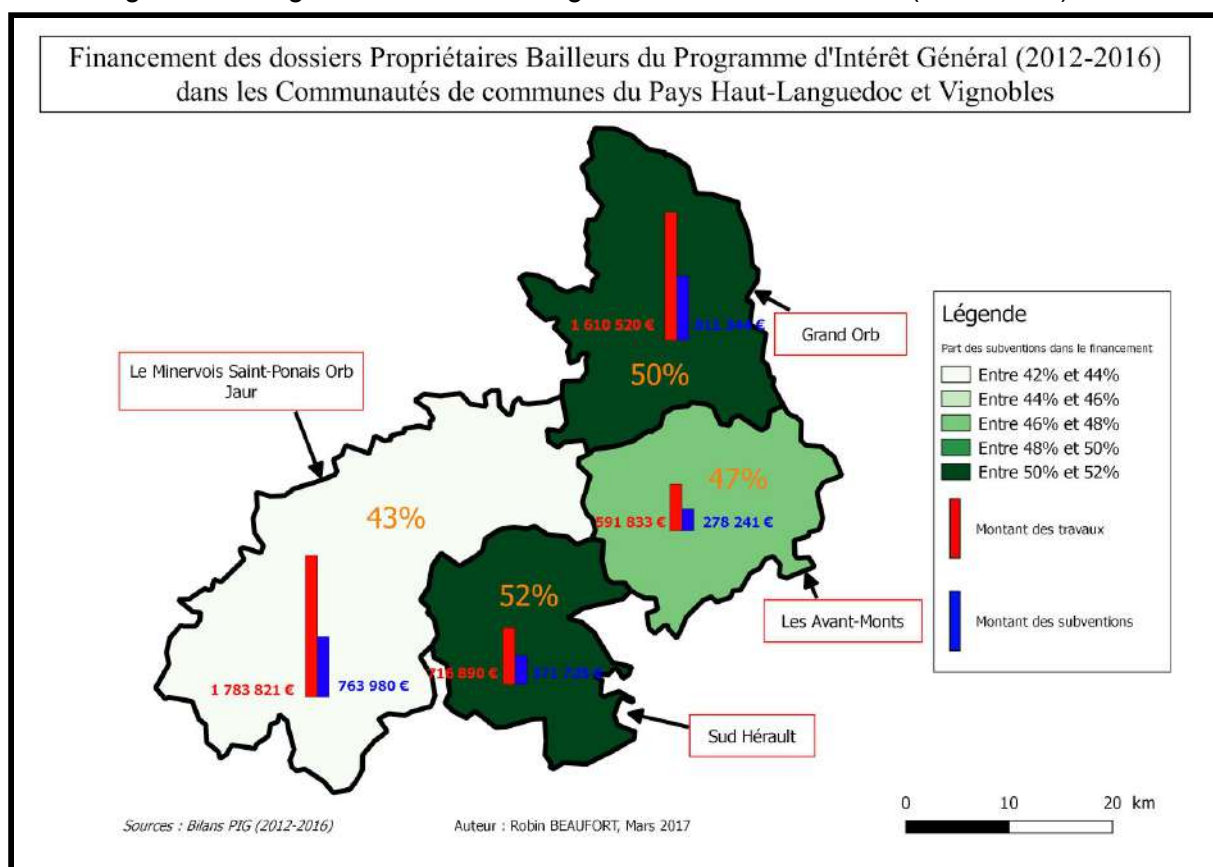
Financement des dossiers Propriétaires Bailleurs (PB)

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), les dossiers Propriétaires Bailleurs ont généré 4 703 064 euros H.T. de travaux (soit 31% du montant total du montant des travaux), financés par 2 231 290 euros de subventions (soit 25% du montant total des subventions).

Dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles ce sont les dossiers PB de la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur ont généré le plus gros montant de travaux (1 783 821 euros H.T.). La Communauté de communes Les Avant-Monts a généré, quant à elle, le plus faible montant de travaux concernant les dossiers PB avec 591 833 euros H.T. On note un écart considérable entre les deux montants de travaux.

Les dossiers PB de la Communauté de communes Sud Hérault ont été les plus couverts par des subventions, la part de subventions dans leur financement s'élève à 50%. On note que les dossiers PB sont moins couverts par les subventions que le sont les dossiers PO.

Figure n°36 : Financement des dossiers Propriétaires Bailleurs dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)



Un dossier Propriétaire Bailleurs du Programme d'Intérêt Général (2012-2016) a le plus fort coût dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur, celui-ci a un coût moyen de 59 461 euros H.T. Le coût moyen le moins élevé d'un dossier Propriétaire Bailleurs est de 47 793 euros H.T. et concerne la Communauté de communes Sud Hérault.

Figure n°37 : Montant moyen des travaux et des subventions pour un dossier PB dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles pendant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)

	Montant moyen des travaux pour un dossier PB (H.T.)	Montant moyen des subventions pour un dossier PB
Grand Orb	51 952 €	26 172 €
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	59 461 €	25 466 €
Les Avant-Monts	53 803 €	25 295 €
Sud Hérault	47 793 €	24 782 €
Moyenne du Pays Haut-Languedoc et Vignobles	54 058 €	25 647 €

Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

On note qu'à l'échelle du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, le coût moyen d'un dossier PO est en moyenne près de quatre fois supérieur à celui d'un dossier PB.

Répartition du montant des travaux et des subventions des dossiers PB (2012-2016) dans les quatre Communautés de communes

Le montant total des travaux des dossiers Propriétaires Bailleurs se répartit comme suit : 38% dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur, 34% dans la Communauté de communes Grand Orb, 15% dans la Communauté de communes Sud Hérault et 13% dans la Communauté de communes Les Avant-Monts.

Le montant total des subventions des dossiers Propriétaires Bailleurs se répartit comme suit : 36% dans la Communauté de communes Grand Orb, 34% dans la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur, 17% dans la Communauté de communes Les Avant-Monts et 13% dans la Communauté de communes Sud Hérault.

Figure n°38 : Répartition du montant des travaux et des subventions des dossiers PB (2012-2016) dans les Communautés de communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles

	Montant des travaux	Part (par rapport au montant total des travaux)	Montant des subventions	Part (par rapport au montant total des subventions)
Grand Orb	1 610 520 €	34%	811 344 €	36%
Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur	1 783 821 €	38%	763 980 €	34%
Les Avant-Monts	591 833 €	13%	278 241 €	13%
Sud Hérault	715 890 €	15%	371 725 €	17%
Total	4 703 064 €	100%	2 231 290 €	100%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

En rouge, les montants les moins importants. En vert, les montants les plus importants.

G. Consommation des crédits Anah

Consommation prévue des crédits Anah et consommation effective des crédits Anah.

Les subventions Anah estimées pour le financement du Programme d'Intérêt Général du Pays Haut-Languedoc et Vignobles jusqu'à son achèvement (soit durant la période 2012-2017) s'élèvent à 7 921 232 euros. Cette somme rapportée à la période 2012-2016 équivaut à 6 336 985 euros. Cette estimation correspond à la réalité de la consommation des crédits Anah. En effet, dans le cadre du Programme d'Intérêt Général 6 624 338 euros de subventions Anah ont été utilisées entre 2012 et 2016.

Figure n°39 : Consommation des crédits Anah

	Consommation prévue des crédits Anah	Consommation effective des crédits Anah	Différence entre consommation prévue et effective
PIG (2012-2016)	6 336 985 euros	6 624 338 euros	287 353 euros (4% de la consommation prévue)

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016), Avenant n°2, Pays Haut Languedoc et Vignobles-PIG Amélioration de l'habitat

Part des crédits Anah du Conseil Départemental de l'Hérault accordée, entre 2012 et 2016, en faveur de la réalisation du Programme d'Intérêt Général du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Entre 2012 et 2016, le Conseil Départemental de l'Hérault a attribué 21 798 155 euros de crédits Anah aux territoires délégataires de la compétence habitat pour subventionner leur programme d'amélioration de l'habitat (OPAH, PIG ou dispositif "Habiter mieux").

Sur ces 21 798 155 euros de crédits Anah, 6 624 338 euros ont été attribués au Pays Haut-Languedoc et Vignobles pour le financement du Programme d'Intérêt Général soit 30% du total des crédits Anah distribués par le Conseil Départemental de l'Hérault.

Le Programme d'Intérêt Général du Pays Haut-Languedoc et Vignobles capte donc une grande part des crédits Anah délivrés par le Conseil Départemental de l'Hérault.

Figure n°40 : Crédits Anah du conseil départemental consommés entre 2012 et 2016 dans le cadre du Programme d'Intérêt Général du Pays Haut-Languedoc

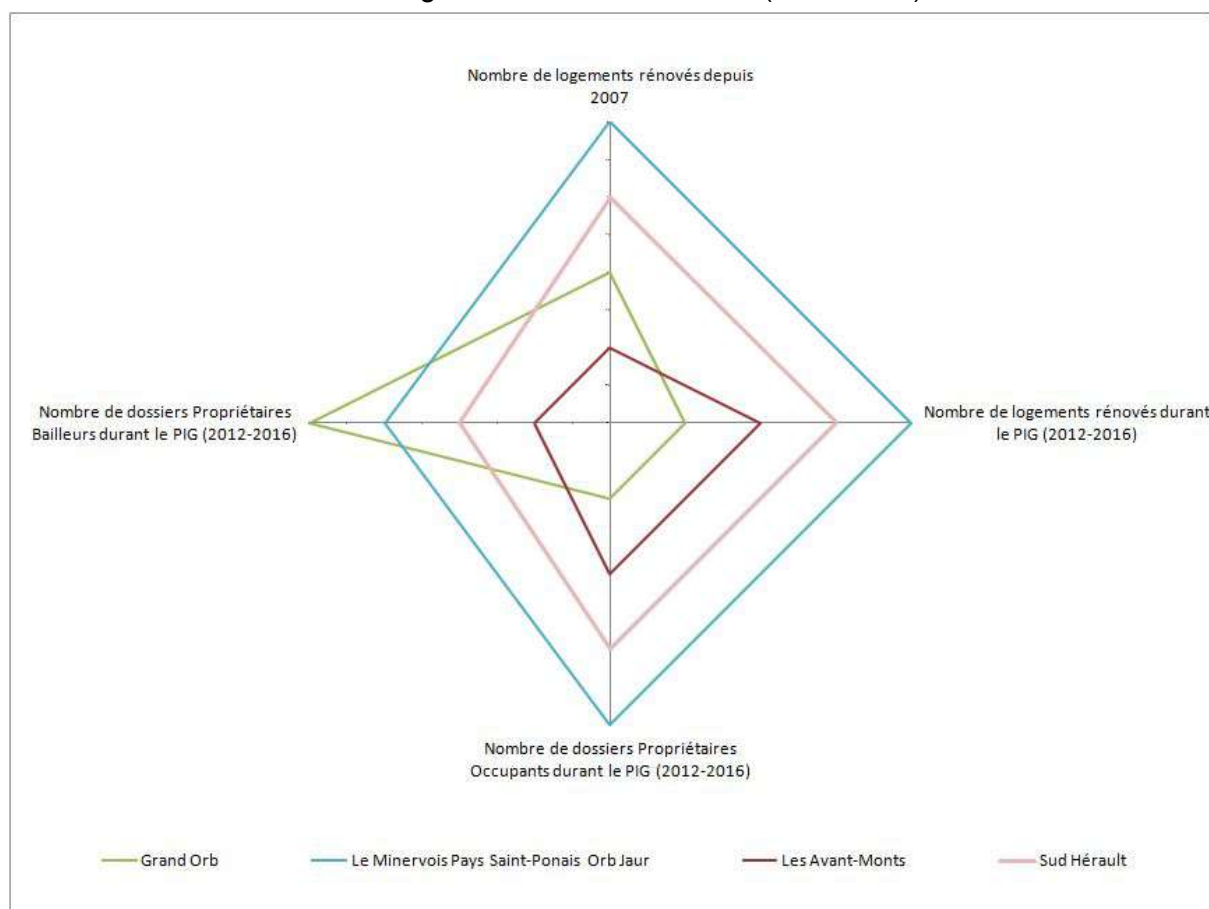
Montant total des crédits Anah attribués aux territoires délégataires par le conseil départemental	Montant total des crédits Anah attribués au Pays Haut-Languedoc et Vignobles par le conseil départemental	Part des crédits Anah perçue par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles
21 798 155 euros	6 624 338 euros	30%

Réalisation : Robin BEAUFORT, Avril 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016), Tableau Anah, dossiers agréés (01/09/2012-31/12/2016)

Synthèse

La rénovation des logements et les dossiers PO et PB.

Figure n°41 : Classement des Communautés de communes suivant le nombre de logements rénovés depuis 2007, durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016) et le nombre de dossiers PO et PB durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)



Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans OPAH (2007-2012), bilans PIG (2012-2016).

La Communauté de communes Les Avant-Monts a connu le **plus petit** nombre (355 soit 18% du total) de rénovations de logements depuis 2007 et le **troisième plus grand** nombre (175 soit 23% du total) de rénovations de logements dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (2012-2016). Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), le nombre de

dossiers Propriétaires Occupants réalisés dans cette Communauté de communes est le **troisième plus important** (164 soit 24% du total), le nombre de dossiers Propriétaires Bailleurs réalisés est, quant à lui, le **moins important** (11 soit 13% du total).

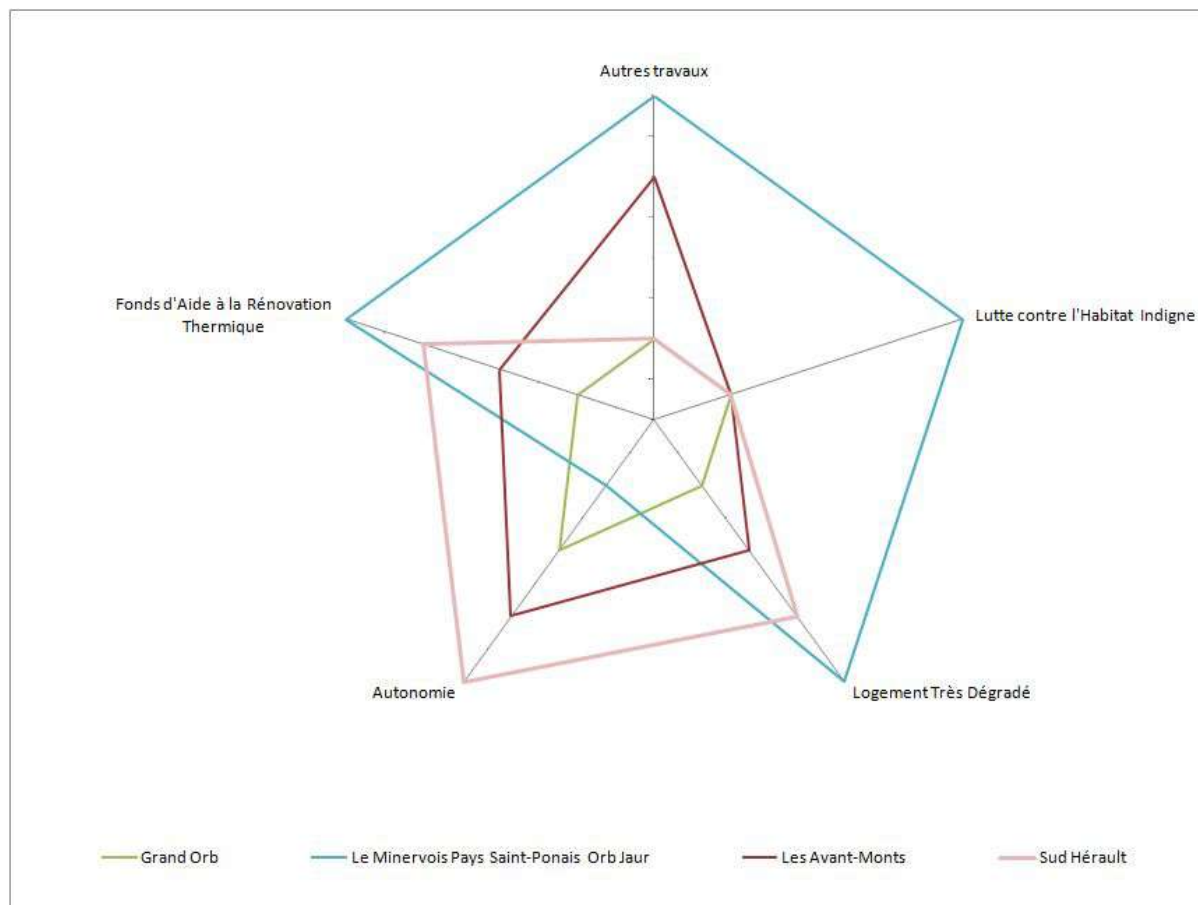
La Communauté de communes Sud Hérault a connu le **deuxième plus grand** nombre (502 soit 26% du total) de rénovations de logements depuis 2007 et le **deuxième plus grand** nombre (196 soit 26% du total) de rénovations de logements dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (2012-2016). Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), le nombre de dossiers Propriétaires Occupants réalisés dans cette Communauté de communes est le **deuxième plus important** (181 soit 27% du total), le nombre de dossiers Propriétaires Bailleurs réalisés est, quant à lui, le **troisième plus important** (15 soit 17% du total).

La Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur a connu le **plus grand** nombre (708 soit 36% du total) de rénovations de logements depuis 2007 et le **plus grand** nombre (244 soit 32% du total) de rénovations de logements dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (2012-2016). Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), le nombre de dossiers Propriétaires Occupants réalisés dans cette Communauté de communes est le **plus important** (214 soit 32% du total), le nombre de dossiers Propriétaires Bailleurs réalisés est, quant à lui, le **deuxième plus important** (30 soit 34% du total).

La Communauté de communes Grand Orb a connu le **troisième plus grand** nombre (394 soit 20% du total) de rénovations de logements depuis 2007 et le **plus petit** nombre (148 soit 19% du total) de rénovations de logements dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (2012-2016). Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), le nombre de dossiers Propriétaires Occupants réalisés dans cette Communauté de communes est le **moins important** (117 soit 17% du total), le nombre de dossiers Propriétaires Bailleurs réalisés est, quant à lui, le **plus important** (31 soit 36% du total).

Nature des dossiers Propriétaires Occupants

Figure n°42 : Classement des Communautés de communes suivant le nombre de chaque type de dossiers Propriétaires Occupants durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016).



Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016).

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Les Avant-Monts a réalisé le **deuxième plus grand** nombre (17 soit 34% du total) d'autres travaux, le **plus petit nombre** avec CC Sud Hérault et CC Grand Orb (3 soit 23% du total) de dossiers Lutte contre l'Habitat Indigne, le **troisième plus grand** nombre (2 soit 18% du total) de dossiers Logement Très Dégradé, le **deuxième plus grand** nombre (44 soit 26% du total) de dossiers Autonomie et le **troisième plus grand** nombre (98 soit 23% du total) de dossiers Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique.

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Sud Hérault a réalisé le **plus petit** nombre avec CC Grand Orb (5 soit 10% du total) d'autres travaux, le **plus petit nombre** avec CC Sud Hérault et CC Grand Orb (3 soit 23% du total) de dossiers Lutte contre l'Habitat Indigne, le **deuxième plus grand** nombre (3 soit 27% du total) de dossiers Logement Très Dégradé, le **plus grand** nombre (53 soit 31% du total) de

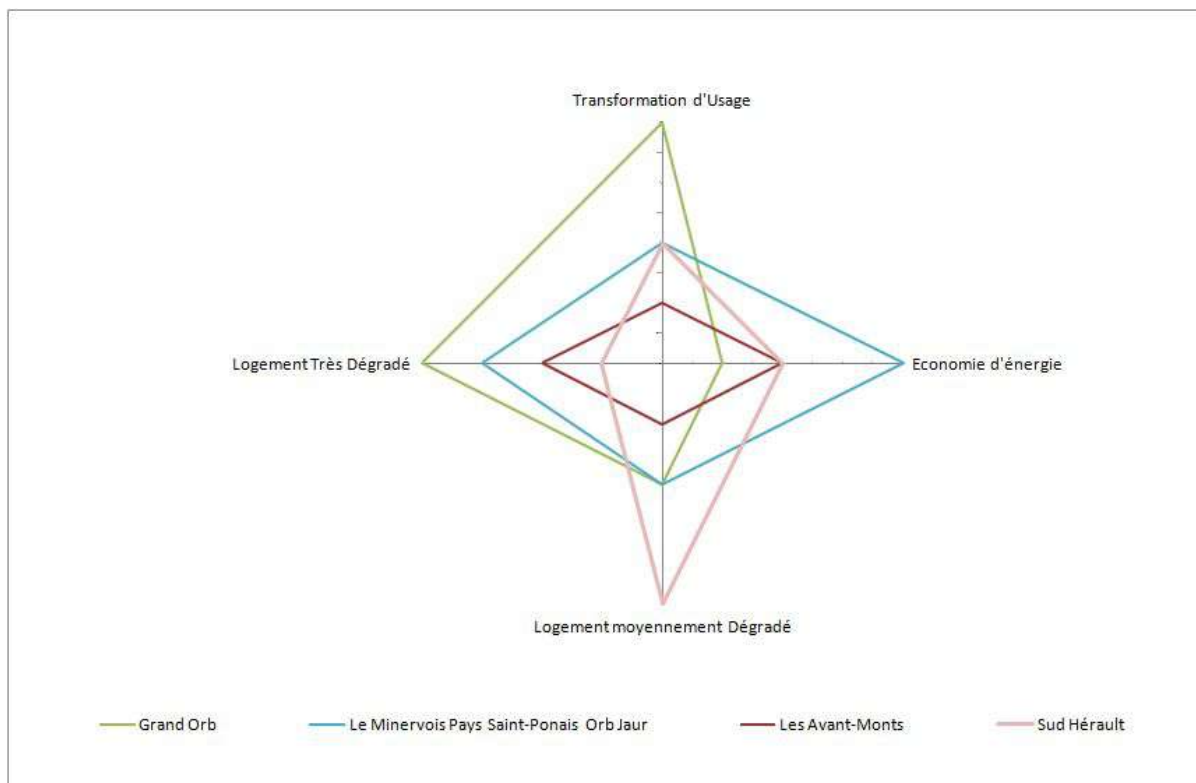
dossiers Autonomie et le **deuxième plus grand** nombre (117 soit 27% du total) de dossiers Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique.

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur a réalisé le **plus grand** nombre (23 soit 46% du total) d'autres travaux, le **plus grand** nombre (4 soit 31% du total) de dossiers Lutte contre l'Habitat Indigne, le **plus grand** nombre (6 soit 55% du total) de dossiers Logement Très Dégradé, le **plus petit** nombre (33 soit 20% du total) de dossiers Autonomie et le **plus grand** nombre (148 soit 34% du total) de dossiers Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique.

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Grand Orb a réalisé le **plus petit** nombre avec CC Sud Hérault (5 soit 10% du total) d'autres travaux, le **plus petit** nombre avec CC Sud Hérault et CC Les Avant-Monts (3 soit 23% du total) de dossiers Lutte contre l'Habitat Indigne, le **plus petit** nombre (0 soit 0% du total) de dossiers Logement Très Dégradé, le **troisième plus grand** nombre (39 soit 23% du total) de dossiers Autonomie et le **plus petit** nombre (70 soit 16% du total) de dossiers Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique.

Nature des dossiers Propriétaires Bailleurs

Figure n°43 : Classement des Communautés de communes suivant le nombre de chaque type de dossiers Propriétaires Bailleurs durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016).



Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016).

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Les Avant-Monts n'a réalisé **aucun** dossier Transformation d'Usage, a réalisé le **deuxième plus grand** nombre avec CC Sud Hérault (2 soit 29% du total) de dossiers Economie d'énergie, le **plus petit** nombre (4 soit 15% du total) de dossiers Logement moyennement dégradé et le **troisième plus grand** nombre (5 soit 10% du total) de dossiers Logements très dégradés.

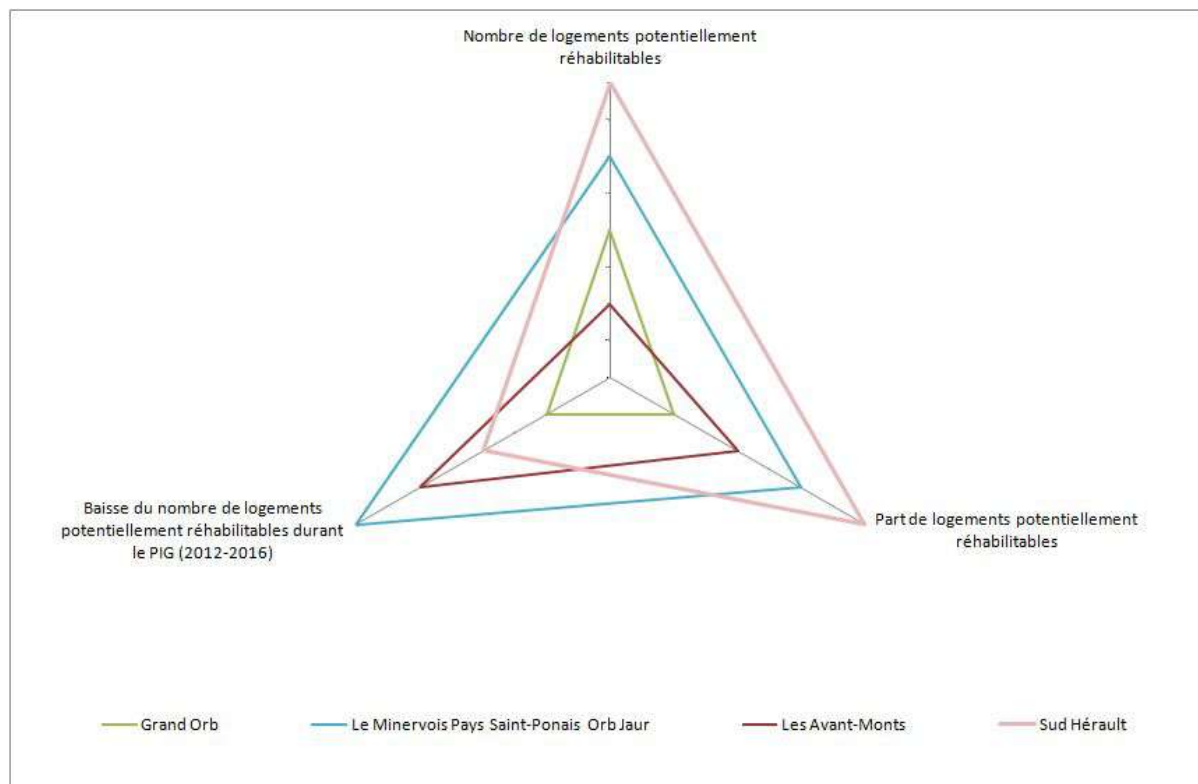
Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Sud Hérault a réalisé le **deuxième plus grand** nombre avec CC Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur (1 soit 25% du total) de dossier Transformation d'Usage, le **deuxième plus grand** nombre avec CC Les Avant-Monts (2 soit 29% du total) de dossiers Economie d'énergie, le **plus grand** nombre (10 soit 39% du total) de dossiers Logement moyennement dégradé et le **plus petit** nombre (2 soit 4% du total) de dossiers Logements très dégradés.

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur a réalisé le **deuxième plus grand** nombre avec CC Sud Hérault (1 soit 25% du total) de dossier Transformation d'Usage, le **plus grand** nombre

(3 soit 42% du total) de dossiers Economie d'énergie, le **deuxième plus grand** nombre avec CC Grand Orb (6 soit 23% du total) de dossiers Logement moyennement dégradé et le **deuxième plus grand** nombre (20 soit 40% du total) de dossiers Logements très dégradés. Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Grand Orb a réalisé le **plus grand** nombre (2 soit 50% du total) de dossier Transformation d'Usage, le **plus petit** nombre (0 soit 0% du total) de dossiers Economie d'énergie, le **deuxième plus grand** nombre avec CC Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur (6 soit 23% du total) de dossiers Logement moyennement dégradé et le **plus grand** nombre (23 soit 46% du total) de dossiers Logements très dégradés.

Les logements potentiellement réhabilitables et leur évolution entre 2012-2016

Figure n°44 : Classement des Communautés de communes suivant le nombre de logements potentiellement réhabilitables, sa part et sa baisse durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016)



Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

En 2016, la Communauté de communes Les Avant-Monts possède le **plus petit** nombre (2 288 soit 21% du total) de logements potentiellement réhabilitables représentant **la troisième part la plus importante** de son parc de logements (16,2%). Entre 2012 et 2016, la baisse de logements potentiellement réhabilitables est la **deuxième plus importante** (-7,1%).

En 2016, la Communauté de communes Sud Hérault possède le **plus grand** nombre (3 171 soit 30% du total) de logements potentiellement réhabilitables représentant **la part la plus importante** de son parc de logements (29,9%). Entre 2012 et 2016, la baisse de logements potentiellement réhabilitables est la **troisième plus importante** (-5,8%).

En 2016, la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur possède le **deuxième plus grand** nombre (2 842 soit 27% du total) de logements potentiellement réhabilitables représentant **la deuxième part la plus importante** de son parc de logements

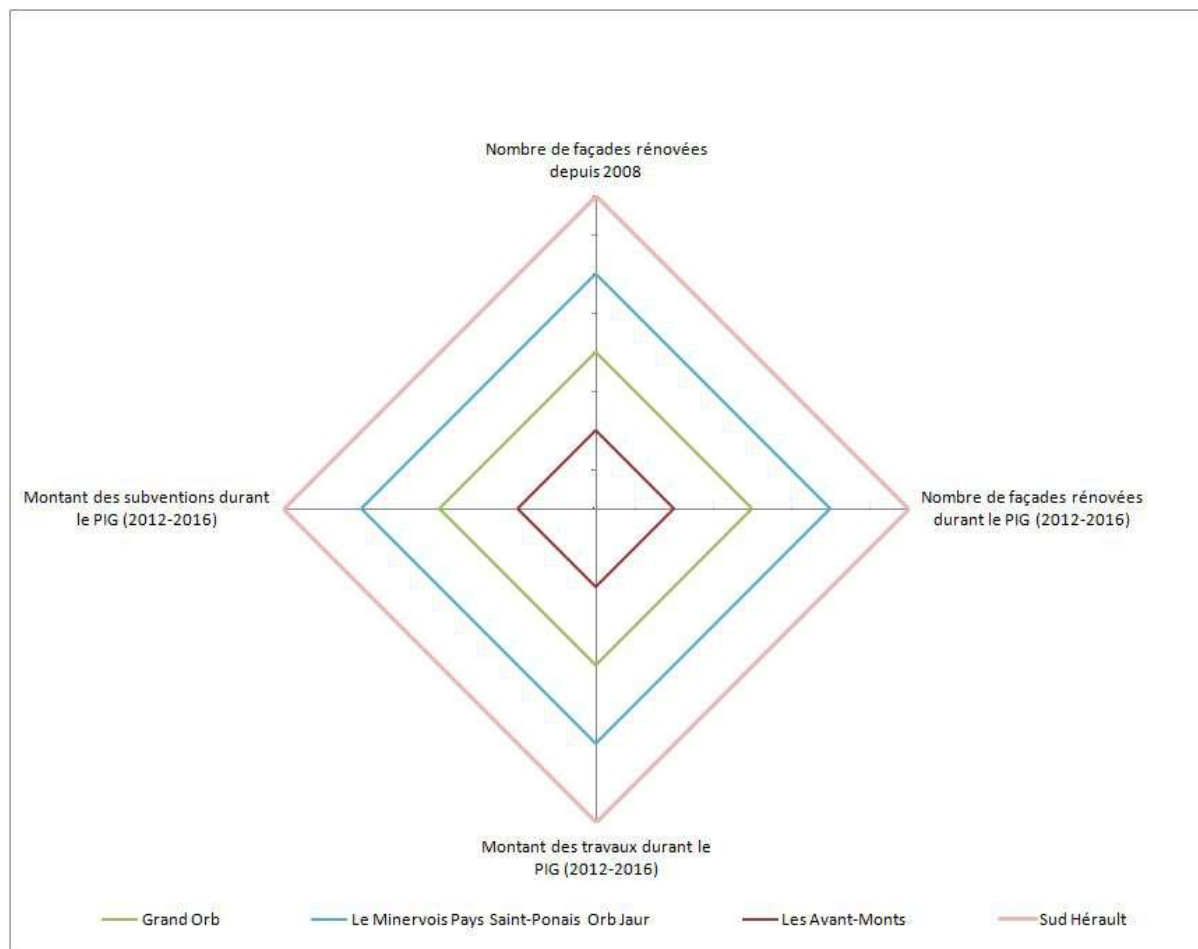
(24,1%). Entre 2012 et 2016, la baisse de logements potentiellement réhabilitables est la **plus importante** (-7,9%).

En 2016, la Communauté de communes Grand Orb possède le **troisième plus grand** nombre (2 397 soit 22% du total) de logements potentiellement réhabilitables représentant **la part la moins importante** de son parc de logements (15,7%). Entre 2012 et 2016, la baisse de logements potentiellement réhabilitables est la **moins importante** (-5,8%).

(Remarque : Lors des équivalences de pourcentages, il a été pris en compte le deuxième décile pour départager la baisse de logements potentiellement réhabilitables).

L'opération "Colorons le Pays"

Figure n°45 : Classement des Communautés de communes suivant le nombre de façades rénovées depuis 2008, durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), le financement des travaux et le montant des travaux (2012-2016).



Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

La Communauté de communes Les Avant-Monts a connu le **plus petit** nombre (15 soit 5% du total) de rénovations de façade depuis 2008 et le **plus petit** nombre (4 soit 5% du total) de rénovations de façade dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (2012-2016). Les rénovations de façade durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016) dans cette Communauté de communes ont généré le **plus petit** montant de travaux (29 382 euros HT soit 1% du total) et le **plus petit** montant de subventions (3 571 euros soit 2% du total).

La Communauté de communes Sud Hérault a connu le **plus grand** nombre (130 soit 40% du total) de rénovations de façade depuis 2008 et le **plus grand** nombre (50 soit 57% du total) de rénovations de façade dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (2012-2016). Les rénovations de façade durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016) dans cette

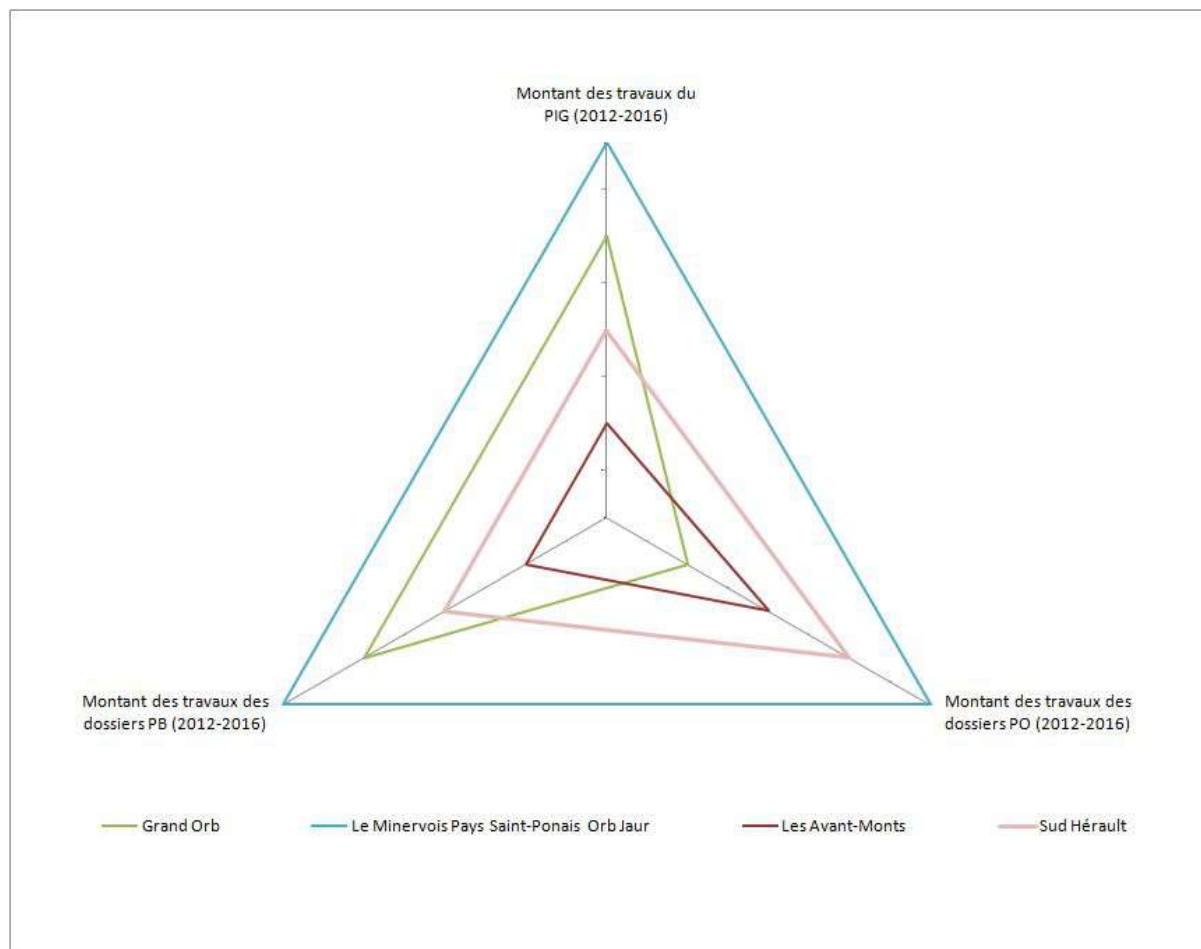
Communauté de communes ont généré le **plus grand** montant de travaux (1 539 187 euros HT soit 76% du total) et le **plus grand** montant de subventions (107 992 euros soit 56%).

La Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur a connu le **deuxième plus grand** nombre (98 soit 30% du total) de rénovations de façade depuis 2008 et le **deuxième plus grand** nombre (25 soit 29% du total) de rénovations de façade dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (2012-2016). Les rénovations de façade durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016) dans cette Communauté de communes ont généré le **deuxième plus grand** montant de travaux (321 986 euros HT soit 16% du total) et le **deuxième plus grand** montant de subventions (56 555 euros soit 30%).

La Communauté de communes Grand a connu le **troisième plus grand** nombre (81 soit 30% du total) de rénovations de façade depuis 2008 et le **troisième plus grand** nombre (8 soit 9% du total) de rénovations de façade dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (2012-2016). Les rénovations de façade durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016) dans cette Communauté de communes ont généré le **troisième plus grand** montant de travaux (141 539 euros HT soit 7% du total) et le **troisième plus grand** montant de subventions (23 166 euros soit 12%).

Montant des travaux

Figure n°46 : Classement des Communautés de communes suivant le montant des travaux du Programme d'Intérêt Général et du montant des travaux des dossiers PO et PB (2012-2016)



Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Les Avant-Monts a réalisé le **plus petit** montant de travaux (2 859 539 euros HT soit 20% du total) pour la rénovation des logements, le **troisième plus important** montant de travaux (2 335 277 euros HT soit 24% du total) pour les dossiers PO et le **plus petit** montant de travaux (591 833 euros HT soit 13% du total) pour les dossiers PB.

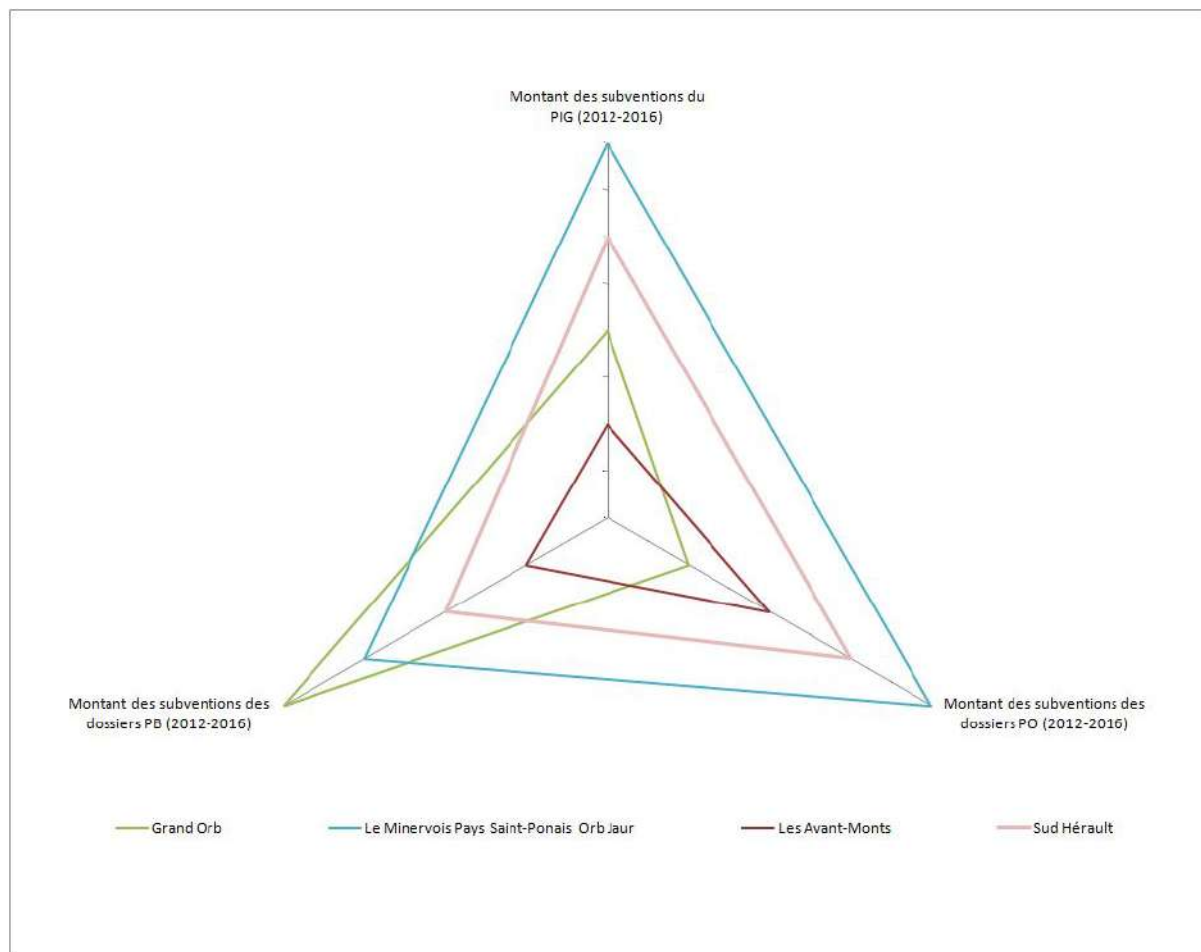
Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Sud Hérault a réalisé le **troisième plus important** montant de travaux (3 062 708 euros HT soit 22% du total) pour la rénovation des logements, le **deuxième plus important** montant de travaux (2 363 563 euros HT soit 24% du total) pour les dossiers PO et le **troisième plus important** montant de travaux (715 890 euros HT soit 15% du total) pour les dossiers PB.

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur a réalisé le **plus important** montant de travaux (4 954 988 euros HT soit 35% du total) pour la rénovation des logements, le **plus important** montant de travaux (3 346 567 euros HT soit 34% du total) pour les dossiers PO et le **plus important** montant de travaux (1 783 821 euros HT soit 38% du total) pour les dossiers PB.

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Grand Orb a réalisé le **deuxième plus important** montant de travaux (3 305 404 euros HT soit 23% du total) pour la rénovation des logements, le **plus petit** montant de travaux (1 704 023 euros HT soit 18% du total) pour les dossiers PO et le **deuxième plus important** montant de travaux (1 610 520 euros HT soit 34% du total) pour les dossiers PB.

Montant des subventions

Figure n°47 : Classement des Communautés de communes suivant le montant des subventions du Programme d'Intérêt Général et du montant des subventions des dossiers PO et PB (2012-2016)



Réalisation : Robin BEAUFORT, Mars 2017 Sources : Bilans PIG (2012-2016)

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Les Avant-Monts a perçu le **plus petit** montant de subventions (1 667 778 euros soit 20% du total) pour la rénovation de logements, le **troisième plus important** montant de subventions (1 412 331 euros soit 22% du total) pour les dossiers PO et le **plus petit** montant de subventions (278 241 euros soit 13% du total) pour les dossiers PB.

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Sud Hérault a perçu le **deuxième plus important** montant de subventions (1 924 263 euros soit 23% du total) pour la rénovation de logements, le **deuxième plus important** montant de subventions (1 559 305 euros soit 25% du total) pour les dossiers PO et le **troisième plus important** montant de subventions (371 725 euros soit 17% du total) pour les dossiers PB.

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Le Minervois Pays Saint-Ponais Orb Jaur a perçu le **plus important** montant de subventions (3 000 110 euros soit 36% du total) pour la rénovation de logements, le **plus important** montant de subventions (2 313 395 euros soit 37% du total) pour les dossiers PO et le **deuxième plus important** montant de subventions (763 980 euros soit 34% du total) pour les dossiers PB.

Durant le Programme d'Intérêt Général (2012-2016), la Communauté de communes Grand Orb a perçu le **troisième plus important** montant de subventions (1 768 330 euros soit 21% du total) pour la rénovation de logements, le **plus petit** montant de subventions (975 426 euros soit 16% du total) pour les dossiers PO et le **plus important** montant de subventions (811 344 euros soit 36% du total) pour les dossiers PB.